



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale des ressources humaines**

## **RAPPORT DU JURY**

**SESSION 2025**

**Concours : Agrégation interne et CAER-PA**

**Section : Philosophie**

Rapport de jury présenté par :

Laurent PERREAU

Professeur des universités

Président du jury

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

Introduction	
- Composition du jury	3
- Remerciements	3
- Préambule	4
Les épreuves écrites d'admissibilité	
- Première épreuve écrite - Composition de philosophie : explication de texte	5
- Deuxième épreuve écrite - Composition de philosophie : dissertation	19
Les épreuves orales d'admission	
- Première épreuve orale - Leçon de philosophie	26
- Deuxième épreuve orale - Explication de texte	33
Conclusion	49

## COMPOSITION DU JURY

L'article 4 du décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière dispose que : « L'arrêté fixant la composition d'un jury ou d'un comité de sélection est affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de l'autorité administrative chargée de l'organisation du concours ou de la sélection professionnelle. Cet arrêté est, dans les mêmes conditions, publié sur le site internet de l'autorité organisatrice : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr> ».

## REMERCIEMENTS

Nous adressons nos remerciements à Madame la Proviseure du Lycée Henri Bergson à Paris, qui nous a accueillis dans son établissement et qui a permis aux épreuves orales de l'Agrégation interne de philosophie et du CAER-PA<sup>1</sup> de la session 2025 de se dérouler dans des conditions optimales.

Il a été réservé à notre jury le meilleur accueil et le travail collectif en a été grandement facilité. Cela n'aurait pas été possible sans la présence, l'efficacité et l'aide précieuse de toute l'équipe de direction, des gestionnaires, de celle des personnels d'entretien et de tout le personnel participant à la vie du lycée.

Nos remerciements vont également à tous les membres des départements de Concours de la D.G.R.H. du ministère et aux équipes du S.I.E.C, qui ont été présents, vigilants et toujours réactifs en cas de nécessité.

Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés et acceptent, au nom des membres du jury et de son Président, l'expression de notre sincère gratitude.

Nous remercions enfin l'ensemble des professeurs et des institutions qui ont contribué à la formation des candidats à ce concours.

Pour le Directoire,  
**Monsieur Laurent Perreau**  
**Professeur des Universités**  
**Président du Jury**

---

<sup>1</sup> CAER-PA : concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) des professeurs agrégés (PA) de l'enseignement privé.

## PREAMBULE

Les nombres de postes offerts et de candidats inscrits à l'Agrégation interne et au CAER-PA pour la session 2025 étaient stables, comparables à ceux de la session antérieure. Tous les postes ont été pourvus.

Nombres de postes et d'inscrits	Nombre de postes 2025	Nombre de postes 2024	Nombre d'inscrits 2025	Nombre d'inscrits 2024
Agrégation interne - Public	23	23	470	491
Agrégation interne - Privé (CAER-PA)	9	9	132	140

Les barres d'admissibilité et d'admission confirment la qualité des travaux de la grande majorité des candidats, ainsi que, en amont, le sérieux de leur investissement dans la préparation du concours. La barre d'admissibilité correspondait pour cette session à la moyenne minimale de 11,75 et 10,50 respectivement pour l'Agrégation interne et le CAER-PA ; et la barre d'admission s'est établie à 11,88 et 10,88.

Moyennes/20	Épreuve	Moyenne générale	Moyenne Public	Moyenne Privé (CAER-PA)
101- Explication de texte	Écrite	9,03	9,30	8,08
102- Dissertation	Écrite	9,41	9,51	9,05
201- Leçon	Orale	10,08	10,20	9,69
202- Explication de texte	Orale	10,31	10,15	10,81

En outre, pour les épreuves d'admission, la moyenne des agrégatifs admis (public) étant de 12,24 pour la leçon et 12,91 pour l'explication de texte. Comme d'autres années par le passé, l'explication demeure l'épreuve orale où les candidats au CAER-PA obtiennent leur meilleure note, avec une moyenne des admis (privé) de 12,72 contre 11 pour la leçon. Ces moyennes sont assez élevées par rapport à celles des années précédentes.

Le jury a pu constater de grands écarts entre les copies ou les prestations orales : certaines se sont révélées très décevantes tandis que d'autres ont été jugées remarquables ou excellentes. Les concours de l'Agrégation interne et du CAER-PA présentent cette particularité : les candidats qui s'y présentent sont des enseignants qui sont déjà titulaires. Le jury rappelle qu'il a parfaitement conscience de la difficulté que représente ces concours pour des collègues qui doivent simultanément assumer leur service d'enseignement, et éprouvent souvent quelque peine à dégager le temps indispensable pour affronter des épreuves de niveau aussi élevé. Sur ce point, les remarques formulées dans le précédent rapport ne peuvent qu'être reconduites.

La candidature à l'Agrégation interne de philosophie et au CAER-PA doit être un moment privilégié dans la carrière : celui de la réinstitution de l'entrée dans l'enseignement et de son rapport académique à la philosophie. À cet égard, nous insisterons sur la nécessité d'une préparation de longue haleine, misant sur des lectures ciblées et des exercices variés, soutenue par une réflexion et une appropriation personnelles.

Le jury tient enfin à saluer tout particulièrement les candidates et candidats qui ont su relever ces défis avec succès.

## PREMIÈRE ÉPREUVE. L'EXPLICATION DE TEXTE

Rapport établi par Karine Bocquet et Eric Le Coquil

### 1. Organisation de l'épreuve

Durée de l'épreuve : 6h30

Coefficient : 3

Il est proposé au candidat un choix entre deux textes. Les candidats avaient à choisir cette année entre un extrait de « De l'esprit géométrique », de Pascal, et de *La logique de la découverte scientifique* de Popper, chapitre X, § 85.

**Texte 1 : Pascal, « De l'esprit géométrique », in *Œuvres Complètes. III*, éd. par J. Mesnard, Paris, Desclée de Brouwer, 1991, p. 780-782 :**

Ces choses étant bien entendues, je reviens à l'explication du véritable ordre, qui consiste, comme je disais, à tout définir et à tout prouver.

Certainement cette méthode serait belle, mais elle est absolument impossible : car il est évident que les premiers termes qu'on voudrait définir, en supposeraient de précédents pour servir à leur explication, et que de même les premières propositions qu'on voudrait prouver en supposeraient d'autres qui les précédassent ; et ainsi il est clair qu'on n'arriverait jamais aux premières.

Aussi, en poussant les recherches de plus en plus, on arrive nécessairement à des mots primitifs qu'on ne peut plus définir, et à des principes si clairs qu'on n'en trouve plus qui le soient davantage pour servir à leur preuve.

D'où il paraît que les hommes sont dans une impuissance naturelle et immuable de traiter quelque science que ce soit dans un ordre absolument accompli.

Mais il ne s'ensuit pas de là qu'on doive abandonner toute sorte d'ordre.

Car il y en a un, et c'est celui de la géométrie, qui est à la vérité inférieur en ce qu'il est moins convaincant, mais non pas en ce qu'il est moins certain. Il ne définit pas tout et ne prouve pas tout, et c'est en cela qu'il lui cède ; mais il ne suppose que des choses claires et constantes par la lumière naturelle, et c'est pourquoi il est parfaitement véritable, la nature le soutenant au défaut du discours.

Cet ordre, le plus parfait entre les hommes, consiste non pas à tout définir ou à tout démontrer, ni aussi à ne rien définir ou à ne rien démontrer, mais à se tenir dans ce milieu de ne point définir les choses claires et entendues de tous les hommes, et de définir toutes les autres ; et de ne point prouver toutes les choses connues des hommes, et de prouver toutes les autres. Contre cet ordre pèchent également ceux qui entreprennent de tout définir et de tout prouver et ceux qui négligent de le faire dans les choses qui ne sont pas évidentes d'elles-mêmes.

C'est ce que la géométrie enseigne parfaitement. Elle ne définit aucune de ces choses, espace, temps, mouvement, nombre, égalité, ni les semblables qui sont en grand nombre, parce que ces termes-là désignent si naturellement les choses qu'ils signifient, à ceux qui entendent la langue, que l'éclaircissement qu'on en voudrait faire apporterait plus d'obscurité que d'instruction.

Car il n'y a rien de plus faible que le discours de ceux qui veulent définir ces mots primitifs. Quelle nécessité y a-t-il, par exemple, d'expliquer ce qu'on entend par le mot *homme* ? Ne sait-on pas assez quelle est la chose qu'on veut désigner par ce terme ? Et quel avantage pensait nous procurer Platon, en disant que c'était un animal à deux jambes sans plumes ? Comme si

l'idée que j'en ai naturellement, et que je ne puis exprimer, n'était pas plus nette et plus sûre que celle qu'il me donne par son explication inutile et même ridicule ; puisqu'un homme ne perd pas l'humanité en perdant les deux jambes, et qu'un chapon ne l'acquiert pas en perdant ses plumes.

**Texte 2 : Karl R. Popper, *La logique de la découverte scientifique* [1934], chapitre X, § 85, Paris, Payot, 1973, p. 285-287 :**

Le progrès de la science n'est pas dû à l'accumulation progressive de nos expériences. Il n'est pas dû non plus à une utilisation toujours améliorée de nos sens. Des expériences sensorielles non interprétées ne peuvent secréter de la science, quel que soit le zèle avec lequel nous les recueillons et les trions. Des idées audacieuses, des anticipations injustifiées et des spéculations constituent notre seul moyen d'interpréter la nature, notre seul outil, notre seul instrument pour la saisir. Nous devons nous risquer à les utiliser pour remporter le prix. Ceux parmi nous qui refusent d'exposer leurs idées au risque de la réfutation ne prennent pas part au jeu scientifique.

Les tests expérimentaux, prudents et rigoureux, auxquels nous soumettons nos idées sont eux-mêmes inspirés par des idées : l'expérience est une action concertée dont chaque étape est guidée par la théorie. Nous ne tombons pas fortuitement sur des expériences pas plus que nous ne les laissons venir à nous comme un fleuve. Nous devons, au contraire, être actifs : nous devons « faire » nos expériences. C'est toujours nous qui formulons les questions à poser à la nature ; c'est nous qui sans relâche essayons de poser ces questions de manière à obtenir un « oui » ou un « non » ferme. (Car la nature ne donne de réponse que si on l'en presse.) Enfin, c'est nous encore qui donnons la réponse ; c'est nous qui décidons, après un examen minutieux, de la réponse à donner à la question posée à la nature – après avoir longuement et patiemment essayé d'obtenir d'elle un « non » sans équivoque. « Une fois pour toutes », dit Weyl<sup>2</sup>, avec lequel je suis pleinement d'accord, « je désire manifester mon admiration sans bornes pour l'œuvre de l'expérimentateur qui se bat pour arracher des *faits susceptibles d'être interprétés* à une nature inflexible si habile à accueillir nos théories d'un *Non* décisif ou d'un inaudible *Oui* ».

Le vieil idéal scientifique de l'*épistémé*, l'idéal d'une connaissance absolument certaine et démontrable s'est révélé être une idole. L'exigence d'objectivité scientifique rend inévitable que tout énoncé scientifique reste nécessairement et à *jamais donné à titre d'essai*. En effet un énoncé peut être corroboré mais toute corroboration est relative à d'autres énoncés qui sont eux aussi proposés à titre d'essai. Ce n'est que dans nos expériences subjectives de conviction, dans notre confiance personnelle, que nous pouvons être « absolument certains ».

Avec l'idole de la certitude (qui inclut celle de la certitude imparfaite ou probabilité) tombe l'une des défenses de l'obscurantisme, lequel met un obstacle sur la voie du progrès scientifique. Car l'hommage rendu à cette idole non seulement réprime l'audace de nos questions, mais en outre compromet la rigueur et l'honnêteté de nos tests. La conception erronée de la science se révèle dans la soif d'exactitude. Car ce qui fait l'homme de science, ce n'est pas la *possession* de connaissances, d'irréfutables vérités, mais la *quête* obstinée et audacieusement critique de la vérité.

## 2. Remarques préliminaires sur l'explication

Les deux textes à expliquer, s'agissant de la notion « la science », étaient très classiques et ne pouvaient être de nature à déstabiliser les candidats.

---

<sup>2</sup> Weyl H., *Gruppentheorie und Quantenmechanik*, 2<sup>ème</sup> édition, [S. Hirzel, Leipzig,] 1931, p. 2. [Hermann Weyl (1885-1955) : mathématicien allemand.]

Les candidats ont massivement choisi d'expliquer le texte de Popper. La plupart avaient manifestement préparé l'épreuve, et il faut s'en réjouir. Ils n'ont pas manqué de connaissances en philosophie des sciences, comme l'attestent leurs références à Aristote, Bachelard, Bacon, Descartes, Duhem, Kant, Feyerabend, Kuhn, etc. Les copies ont généralement une présentation structurée et sont menées jusqu'à leur terme. Seules quelques copies constituent une paraphrase verbeuse. Malheureusement, peut-être par manque de lucidité ou par manque d'entraînement à un type d'exercice en temps réel très exigeant, cette épreuve d'explication de texte n'a pas donné toute satisfaction au jury, faute le plus souvent de compréhension de la nature de l'exercice.

De même que pour le traitement d'un sujet de dissertation, l'explication de texte requiert de la part des candidats un acte de problématisation, de raisonnement et de questionnement, prenant en charge l'extrait à expliquer de bout en bout pour en déployer le mouvement et en restituer précisément les articulations, la signification, l'originalité, au prisme du problème qu'il affronte ou qui le traverse. Or trop de copies procèdent tout autrement. Tout d'abord, concernant la problématisation du texte, elle est souvent artificielle, se résumant à une question très générale dans laquelle l'extrait à expliquer est censé s'inscrire. Les questions du type « Comment la science peut-elle parvenir à la vérité ? » n'explicitent nullement un problème précis que l'on aura pu construire depuis l'étude et la spécificité de l'extrait proposé. En outre, si le problème peut se présenter sous la forme d'une question précise à laquelle l'explication cherchera à répondre, elle ne saurait s'y réduire : le problème dont il est question doit avoir précisément été construit par le candidat, et ne peut tenir en une phrase, fût-elle interrogative. Ce problème, une fois posé, est trop souvent aussitôt abandonné. Or, il doit soutenir l'ensemble de la démarche explicative, et ce, jusqu'à sa conclusion. Un deuxième défaut récurrent consiste dans la méthode explicative du développement lui-même. Au lieu de prendre en charge la lettre du texte, les candidats ont eu tendance à le répéter pour ensuite le commenter, c'est-à-dire à procéder par ajout de remarques, observations générales, références. L'argumentation de l'auteur est ainsi recouverte de différentes manières : par des propos très généraux sur l'auteur ou des connaissances de telle ou telle autre dimension de sa pensée, que l'on veut à tout prix plaquer sur le texte en rebondissant sur tel ou tel mot ; par la confrontation systématique avec des auteurs extérieurs, dans un jeu de « ressemblance » et « différence », le propos de Pascal ou de Popper étant alors simplement pointé pour donner lieu à de longs développements sur un autre auteur que le candidat connaît manifestement mieux. La culture des candidats s'est souvent retournée contre eux, lorsque le texte devenait le prétexte à une suite de remarques, parfois au fil de la plume, d'un extrait pourtant singulier dont la clarification exigeait une attention de tous les instants au vocabulaire employé et un effort conjoint d'analyse et de synthèse pour discerner l'enchaînement des idées. Notons enfin qu'il n'y a pas à sélectionner ce qu'il y a à expliquer ou non dans l'extrait proposé. Dans les copies de nombreux candidats en effet, certains mêmes passages de chacun des deux textes sont occultés, résumés ou rapidement paraphrasés : face aux difficultés, le jury ne pourra que sanctionner les copies manifestant une stratégie d'évitement, et valoriser les copies qui les affrontent, les questionnent, émettent des hypothèses, même si elles ne parviennent pas nécessairement à en fournir une explication définitive.

S'agissant d'une épreuve sur programme, l'explication du texte peut de manière heureuse se doubler d'une réflexion sur son inscription dans un contexte ou une histoire, ici scientifique et philosophique. Il est alors bienvenu que l'explication fasse dialoguer le texte avec d'autres références. Les usages en sont divers : une référence à un autre philosophe permet par exemple de soutenir un argument, de contextualiser le propos, de souligner une source ou une cible implicites, de montrer une rupture, de pointer une originalité ou une objection. Encore faut-il que ces références ne soient pas gratuites mais appelées, sinon nécessitées, par le texte même qu'il s'agit d'expliquer, et donc mises au service de sa démonstration, pour l'éclairer ou

l'approfondir. Le jury a ainsi eu le plaisir de lire de tels développements. Les bonnes copies ont témoigné d'une capacité à situer le propos du texte dans une perspective plus générale, parfois critique – le cercle de Vienne pour Popper ou les scolastiques pour Pascal – tout en conduisant des analyses de détail. Mais nombreuses ont été les références injustifiées. Le jury a souvent eu l'impression que certains candidats, qui avaient particulièrement travaillé tel ou tel auteur, regrettaient qu'il n'ait pas été donné au concours et tenaient alors à faire la preuve de leur travail de préparation en prenant prétexte de tel ou tel terme pour rebondir sur tout autre chose. Dans un tel cas, les références étaient souvent très précises, certes intéressantes en elles-mêmes, mais coupées du texte et, sinon injustifiables, du moins injustifiées. Ajoutons que, si les références trop longues ont tendance à occulter le texte initial, d'autres, trop allusives, ne peuvent rien apporter à un travail d'explication. Le jury a ainsi été surpris de voir proliférer cette année de simples renvois lapidaires glissés dans une parenthèse – « cf. X » – mais aussi des allusions à tel ou tel philosophe, « qui l'avait déjà souligné », sans référence à quelque ouvrage et sans justification du propos. Mobiliser « Kant » sur la « théorie de la connaissance » exposée dans la *Critique de la raison pure*, sans autre précision, relève encore d'une approximation fautive concernant le concours de l'agrégation. Les références se doivent d'être précises, donc non seulement l'ouvrage convoqué doit évidemment être cité, mais encore le passage connu et situé dans l'économie de l'ouvrage. Il est encore arrivé que le jury rencontre des références par oui-dire, comme ce candidat qui, sur le texte de Popper, cite « Pointcarré » (sic). En résumé, le jury tient à rappeler aux candidats que si des connaissances précises, étayées, sont bien sûr attendues, elles ne doivent qu'être mises au service de l'explication de texte pour la nourrir, et que le jury n'attend ni une érudition, fût-elle de haut vol, mais logiquement hors-sol, ni une profusion de références attestant une culture philosophique ici gratuite.

Concernant les exemples, ils étaient indispensables pour illustrer et expliciter la méthode scientifique ou l'histoire des sciences. Le jury a cependant constaté que peu de copies se sont montrées capables d'en mobiliser précisément même quelques-uns. L'explication du texte de Pascal en a presque toujours été exempte. Concernant Popper, les exemples étaient le plus souvent canoniques : Galilée, Torricelli, Le Verrier, Einstein « et la théorie de la relativité ». Ces exemples classiques étaient évidemment bienvenus, à condition qu'ils ne fussent pas allusifs : on ne peut se contenter d'un simple renvoi à « Galilée et son plan incliné », ou d'une affirmation convenue comme « Einstein, par la théorie de la relativité, a révolutionné la physique ». Le jury a été reconnaissant aux copies qui s'efforçaient de mobiliser des exemples précis pour illustrer ou problématiser tel ou tel passage du texte : distinguer par exemple la relativité restreinte de la relativité générale pour en exposer les enjeux en lien avec le texte de Popper, de manière simple mais efficace. On ne peut du reste se contenter de donner un exemple comme s'il était une preuve : encore faut-il qu'il soit expliqué et contribue à l'intelligibilité ou à la clarification des arguments du texte.

Rattacher le texte à des considérations générales, privilégier la détermination des enjeux au détriment de l'analyse conceptuelle, ou privilégier les analyses de détail au détriment de la logique d'ensemble ont été des défauts récurrents. Au contraire, les meilleures copies sont parvenues à formuler des hypothèses de lecture entre lesquelles elles se sont employées à trancher relativement aux problèmes et enjeux généraux du texte, en mobilisant quelques exemples pertinents de manière éclairante.

Terminons par quelques rappels formels. De nombreuses copies ont témoigné d'un manque tout à fait regrettable de soin apporté à l'orthographe ou, plus généralement, à l'expression française, parfois très familière. L'orthographe défaillante inquiète le jury, qui voit se multiplier les fautes d'accord et de conjugaison. Des fautes récurrentes sur les noms de scientifiques ont en outre été faites : Galilée et Torricelli en ont particulièrement souffert. Le jury s'étonne d'un tel degré de négligence, attendu que tous les candidats sont des professeurs titulaires, qui ont à ces différents égards un devoir d'exemplarité envers leurs élèves. Le jury se permet donc de

les rappeler à la plus grande rigueur dans la correction de la langue.

### 3. Remarques sur le texte 1

Le texte de Pascal a été peu choisi, alors qu'il s'agissait d'un texte classique. Le jury a en outre été surpris du manque de connaissances des candidats sur la question spécifique de la démonstration. Ceux-ci peinant à s'emparer de l'objet réel du texte, leurs explications se sont souvent révélées décevantes, la spécificité des mathématiques, leur intérêt pour les autres sciences et la certitude à laquelle l'homme peut parvenir grâce à l'esprit de géométrie étant peu cernés.

Le texte présente en effet la géométrie, au sens général de mathématiques, comme offrant le modèle du raisonnement rigoureux, par la méthode qu'elle observe. En quoi cette méthode consiste-t-elle ? Pour le faire comprendre, Pascal commence par exposer une méthode idéale, celle qui serait la plus éminente et la plus accomplie, et qui consisterait à définir tous les termes et à prouver toutes les propositions, autrement dit n'employer aucun terme confus, obscur ou indéterminé, mais seulement des termes dont on aurait expliqué nettement le sens, et n'avancer aucune proposition non démontrée par des vérités connues. Une telle méthode, idéale, entièrement rationnelle, ne laisserait rien à désirer à l'esprit, elle serait parfaitement complète. Mais, dans le même mouvement, Pascal en souligne l'impossibilité, parce qu'elle implique en droit une régression à l'infini, et donc l'impossibilité pour l'homme de tout définir et tout démontrer. Une telle recherche achoppe en outre sur des « mots primitifs qu'on ne peut plus définir », c'est-à-dire définir sans les obscurcir, et « des principes si clairs qu'on n'en trouve plus qui le soient davantage », et qui forment les points de départ du raisonnement. La conclusion est alors claire : l'« impuissance naturelle et immuable de traiter quelque science que ce soit dans un ordre absolument accompli. » « Mais il ne s'ensuit pas de là qu'on doive abandonner toute sorte d'ordre » affirme Pascal dans le cinquième paragraphe. Se re-déplie la réflexion : la géométrie n'est pas au rouet et même doit être prise pour modèle, parvenant à une certitude indubitable, ce que Pascal justifie dans les paragraphes suivants. La méthode idéale, qui consiste à tout définir et à tout prouver, présentée au début de l'extrait, vaut comme une pierre de touche, un critérium permettant de mieux juger de la valeur de notre géométrie qui, elle, est une pratique bien concrète.

Or, cette mise en perspective ne présuppose aucun positionnement ontologique préalable, aucune thèse dogmatique sur la structure du réel comme l'ont cru nombre de candidats. La vraie question serait plutôt celle de savoir si nous avons vraiment les moyens de concevoir, ou même d'imaginer, ce que veut dire Pascal en parlant de « tout définir » et « tout prouver ». Cette formulation fait certes sens parce que, d'un point de vue logique, nous la pensons par contraste avec, d'une part, « ce qu'on ne peut plus définir » et, d'autre part, avec des « principes si clairs qu'on n'en trouve plus qui le soient davantage pour servir à leur preuve ». Mais comment ne pas voir que le « véritable ordre » ne doit sa consistance ou sa positivité (ce en quoi, il n'est pas qu'un songe creux) qu'à l'ordre « parfaitement véritable » de la géométrie auquel il s'oppose, et qui, lui, tient sa positivité de la nature (« la nature le soutenant ») ? En termes bergsoniens, on pourrait dire que la méthode réelle précède la méthode possible (ou idéale), et qu'il ne faut donc pas être victime d'une sorte d'illusion rétrospective qui laisserait penser que Pascal survalorise le « véritable ordre » au détriment de celui, secondaire, de la géométrie. Sous cet angle, affirmer, comme l'ont fait certains candidats, que l'ordre de la méthode géométrique est une sorte de dégradation du « véritable ordre », voire qu'il attesterait une « déperdition ontologique », et donc un début de « désorganisation », c'est, en essentialisant la notion d'ordre, ne pas suffisamment tenir compte du primat d'une géométrie qui, elle, est réelle et opératoire parce que les mots espace, temps, mouvement, nombre, égalité, etc., « désignent si naturellement » des choses tangibles.

Peu de candidats s'attardent alors sur les sens possibles de la « nature » à laquelle Pascal fait plusieurs fois appel. Après avoir en effet souligné « l'impuissance naturelle et immuable » des hommes à atteindre un ordre absolument accompli, il affirme que c'est en se réglant sur « la lumière naturelle » que l'ordre géométrique atteint sa perfection, « la nature le soutenant. » Les candidats se concentrent quasi-exclusivement sur la « lumière naturelle », qui devient alors dans de nombreuses copies la métaphore de la raison. Or, s'il est évident que la raison peut s'en emparer pour faire ses démonstrations, les « choses claires et constantes » sont données par la nature souligne Pascal, et plus loin il en donne des exemples qui devaient éclairer les candidats : « espace, temps, mouvement, nombre, égalité [...] désignent si naturellement les choses qu'ils signifient ». Le renvoi à des référents lestés ici les signes, en l'occurrence les mots dits « primitifs », d'une incontestable signification. À l'échelle humaine donc, certains termes sont naturellement connus et clairement désignés par le langage, qu'il ne faut pas confondre avec le « discours », qui lui justement raisonne. Concernant donc les principes sur lesquels repose l'ordre géométrique et à partir desquels il procède à des démonstrations, ce sont moins les termes qui comptent que la réalité qui leur correspond : ils « désignent » en effet « les choses » qu'ils signifient. C'est en ce sens que les démonstrations du géomètre sont certaines, d'une certitude qui n'est pas rêvée mais éprouvée, même si, dans l'absolu, ce qui est éprouvé n'est jamais aussi convaincant qu'une démonstration logiquement pure et dans laquelle rien, pas même les mots primitifs dont elle fait usage, ne serait admis sans être entièrement défini et prouvé. La difficulté à analyser les « mots primitifs » a encore conduit certaines explications à identifier Pascal comme un sceptique. De manière générale, très peu de copies ont été capables d'articuler la question des « mots primitifs » à l'avant-dernier paragraphe du texte et l'énumération de ces mots (espace, temps, mouvement, nombre, égalité), paragraphe le plus souvent survolé, voire non expliqué. L'expression « se tenir dans ce milieu » a posé aussi de grandes difficultés d'interprétation. Certains ont construit une explication depuis les *Pensées* où l'homme se tiendrait entre deux infinis. Mais la plupart du temps « milieu » a été interprété en termes de médiété aristotélicienne, source là encore de difficultés et de confusions. Plusieurs copies croient pouvoir identifier une tonalité morale, voire psychologique dans le texte : Pascal serait « humble », nous appellerait à l'« humilité », passant totalement à côté de la puissance et de la fécondité de la démonstration. Parce que la pratique effective des démonstrations en géométrie n'est sans doute pour eux qu'un vague souvenir scolaire, nombre de candidats ont donc peiné à ressaisir le sens de la démarche de Pascal, laquelle est beaucoup plus spontanée ou naturelle — c'est-à-dire moins « métaphysique », « ontologique » ou « existentielle » — qu'ils ne l'imaginent. Il leur échappe aussi le plus souvent que la certitude à laquelle parvient l'ordre géométrique ne se limite pas à la seule géométrie, mais que ce qui intéresse justement Pascal est l'extension possible du principe de sa certitude à d'autres domaines de l'activité intellectuelle.

Il faut dès lors rappeler aux candidats de se méfier des biais qu'ils prennent pour s'emparer du texte. Plusieurs candidats sont en effet partis du principe que Pascal avait pour seul interlocuteur Descartes. Or la référence aux *Seconds Analytiques* d'Aristote s'imposait beaucoup plus logiquement au début de l'extrait. Le plaquage de la philosophie cartésienne sur celle de Pascal a encore été malvenu concernant la « lumière » dont parle Pascal. S'appuyer sur les *Règles pour la direction de l'esprit* de Descartes afin de définir « la lumière » pascalienne comme « lumière naturelle de la raison » ou intuition intellectuelle a été malheureux, empêchant la compréhension de cette notion que Pascal se garde d'identifier précisément à celle de la raison. Les meilleures copies, se concentrant précisément sur le texte, sont conduites à rejeter explicitement cette hypothèse, et un certain nombre de candidats font appel à un terme plus précis, absent de l'opuscule de Pascal, mais employé dans les *Pensées*, celui de « cœur », se souvenant que nous connaissons la vérité non seulement par la raison mais encore par le cœur. Introduire et faire jouer ce terme et son sens précis au service du texte était bien sûr pertinent, mais aurait pu conduire à s'interroger sur l'absence de ce terme

dans cet extrait, comme l'ont fait quelques candidats. La confrontation des textes était ici fructueuse. Si Pascal dit bien dans les *Pensées* que « la connaissance des premiers principes, comme qu'il y a espace, temps, mouvements, nombres » sont des connaissances du « cœur » qui « sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace et que les nombres sont infinis » (cf. éd. Brunschvicg, 282), le vocabulaire employé dans *De l'esprit géométrique* n'est justement pas celui-ci. En parlant de « lumière naturelle », de « nature », de « choses claires et entendues de tous les hommes », et non pas de « cœur », Pascal s'en tient ici à une réflexion épistémologique sur le travail de démonstration du géomètre qui, en tant que tel, n'a pas à privilégier telle ou telle option religieuse ou ontologique. Pour le dire autrement, l'« esprit » de géométrie qui souffle au fil des démonstrations est un esprit profane. Et c'est bien cet élan, ce geste ou cette visée que Pascal entend décrire ici, à partir d'un travail réflexif qui renvoie, comme on le sait, à sa pratique personnelle des démonstrations géométriques. Supposer donc sans précaution que Pascal, qui songe seulement ici aux grandeurs ou quantités mesurables des géomètres, s'appuie sur une doctrine métaphysique de l'homme qui, entre grandeur et misère, se tiendrait à égale distance de l'infini grand et de l'infiniment petit, c'est compromettre, au nom de considérations morales et cosmo-théologiques, la neutralité épistémologique qui préside à une recherche purement méthodique. Si les références à l'anthropologie pascalienne et sa dimension théologique n'étaient bien sûr pas exclues, elles ne devaient pas écraser la compréhension du texte et surtout l'explication de sa lettre précise. Ainsi, se référer aux *Pensées*, notamment à la thèse des deux infinis ou à celle de l'opposition de l'esprit de finesse et de l'esprit de géométrie pour éclairer cet extrait, c'est, au risque du contresens, aller beaucoup trop vite ; c'est ne pas savoir prendre le temps de s'interroger sur la nature de l'élan *sui generis* qui porte le géomètre à vouloir démontrer ce qu'il veut démontrer.

Soulignons encore que ceux qui ont voulu forcer ici l'opposition entre un Pascal-géomètre et un Descartes-métaphysicien soucieux de construire une *mathesis universalis* auraient pu se souvenir que Descartes, lui non plus, ne méconnaît pas la question des « mots primitifs » et de leur univocité qui seule peut fonder le caractère opératoire des définitions et l'enchaînement réglé des propositions. Dans la deuxième des *Méditations métaphysiques*, ne donne-t-il pas, comme Pascal ici, l'exemple du mot « homme » et ne dit-il pas, à propos de cette définition (« Mais qu'est-ce qu'un homme ? ») qui a fait couler beaucoup d'encre scolastique, ne pas vouloir perdre son temps à devoir « démêler de semblables subtilités » ? Que de grands textes de la tradition, en l'occurrence les *Seconds analytiques* d'Aristote et les *Règles pour la direction de l'esprit* de Descartes soient mentionnés dans le but de clarifier le rôle modélisant de la logique, de la géométrie ou des mathématiques, le jury ne saurait s'en plaindre puisque rien n'empêche de montrer qu'ils figurent à l'arrière-plan ou à l'horizon de la présente analyse, à condition toutefois, non pas de s'y référer gratuitement par simple association d'idées, mais de bien montrer en quoi de telles références peuvent vraiment être utiles pour clarifier ici les choses.

Souvent, le dernier paragraphe du texte a soulevé deux problèmes. Le premier problème est un problème de méthode : ce paragraphe seul a fréquemment fait l'objet d'un traitement séparé, dans une troisième et dernière partie, ce qui s'est révélé un choix peu judicieux, les candidats se sentant obligés à des développements longs pour donner une consistance à une troisième partie, en appelant alors à des considérations éloignées du texte, notamment sur la rhétorique. Il était plus judicieux de ne pas faire de ce passage un moment autonome du texte, mais de le traiter pour ce qu'il est : l'ultime illustration, par un nouvel exemple, de l'inanité de la volonté de définir les mots primitifs. Certains candidats semblent ici croire qu'une explication de texte doit nécessairement procéder en trois parties, alors même que le corps du développement ne doit être commandé que par le mouvement du texte lui-même : s'il y a deux moments, le développement, de même, peut ne comporter que deux parties. Des copies pertinentes ont, elles, choisi de procéder en trois moments en articulant dans un dernier moment les deux derniers paragraphes, ce qui s'est souvent révélé plus fructueux.

Le second problème a été un problème de fond, la fin du passage étant très affadie et interrogeant peu les candidats. Il est acquis pour la majorité que « la » définition platonicienne de l'homme était celle d'un « animal à deux jambes sans plumes », comble du ridicule qu'avait bien compris Diogène de Sinope, qui aurait eu le dernier mot en déplumant un coq pour l'exhiber à ses concitoyens en s'écriant « Voici l'homme de Platon ! ». Survolant ce moment du texte quant à son contenu même, les candidats insistent donc sur le caractère ridicule de l'exemple de définition du mot « homme », parfois depuis une critique des Idées platoniciennes, mais sans en dégager les enjeux précis. Rares sont les copies ayant su prendre une distance suffisante vis-à-vis de cet exemple pour faire l'effort de situer cette définition platonicienne dans les termes d'un dialogue qui cherche à définir par la méthode progressive de la division. Rares sont encore les copies qui relèvent le possible bien-fondé d'autres définitions de l'homme, par exemple comme « animal doué de raison », et s'interrogent sur leurs usages possibles. Exceptionnelles sont les copies qui voient dans ce passage sur ce « mot primitif » qu'est « homme » l'occasion de montrer que l'esprit de géométrie n'est pas l'esprit de la géométrie.

Enfin, concernant la méthode suivie par les candidats, le jury a vu se répéter un schéma explicatif étonnant, comme si certains candidats découvraient progressivement, au fil de leur explication, le texte qu'ils avaient sous les yeux. De manière symptomatique, la question simple mais décisive de savoir si l'homme est capable de tout démontrer apparaît rarement dans les introductions, pourtant censées présenter la thèse et le problème travaillés par le texte. Au lieu de dégager précisément la thèse de l'extrait, les candidats ont alors tendance à plaquer des connaissances générales sur Pascal, faisant référence la plupart du temps à des œuvres ultérieures à l'opuscule, ou à présenter, sans qu'un lien explicite et justifié avec le texte de Pascal soit établi, la « méthode » de Descartes, présentée dans le *Discours de la méthode*, et censée sans doute contextualiser l'extrait à expliquer. Concernant le premier moment du texte, le problème de l'analyse, voire celui de la régression à l'infini, n'est pas identifié, l'explication se concentrant – et se perdant parfois en conjectures – sur ce que peut bien signifier la méthode qualifiée de « belle » par Pascal, ainsi qu'un « ordre absolument accompli ». Ce n'est alors que dans le deuxième moment du texte, et plus précisément au moment d'affronter le septième paragraphe de l'extrait, que semble s'opérer une révélation. Tirant les conclusions de ce qui précède, l'auteur précise en effet quel est l'ordre humain le plus parfait, excluant deux excès, celui consistant « à tout définir ou à tout démontrer », et celui consistant « à ne rien définir ou à ne rien démontrer ». Tout se passe alors comme si le voile était enfin levé sur le propos de l'auteur, ce qui conduit de nombreux candidats à revenir en arrière pour reconsidérer à l'aune de cette révélation le début du texte, et proposer une nouvelle lecture de son début, introduisant la question de la « démonstration » pour la première fois. Le jury a alors maintes fois eu l'impression de candidats qui se seraient lancés sans travail préparatoire dans une explication linéaire, écrite au fil de la plume. Le jury ne saurait mieux rappeler, avec Pascal, que l'ordre de l'exposition n'est pas l'ordre de la découverte. « La dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre en première » (*Pensées*, éd. Brunschvicg, 19).

Les copies les plus construites s'appuient sur la compréhension pascalienne de la lumière naturelle comme clarté et évidence, à l'aune de ses œuvres ultérieures, et, depuis une lecture patiente et attentive du texte, procèdent à la distinction entre les ordres. Les bonnes copies ont expliqué les différents sens des termes « absolument » : ce qui est « absolument impossible » pour un esprit humain fini ne l'est peut-être pas en soi puisqu'une science traitée dans un « ordre absolument accompli » prouverait toute proposition et définirait tout terme. Même remarque sur les termes « parfaitement » et « parfait », qui ont alors été relativisés. La distinction entre les analyses logiques de la première partie du texte et celles, plus épistémiques, de la seconde permettait également aux meilleures copies de ne pas introduire dans la première partie l'ordre « de la géométrie » ce qui condamnait l'explication à des répétitions et nuisait à la compréhension de la logique de l'argumentation.

Mentionnons pour finir une très bonne copie, notée à 17/20, qui commence par identifier parfaitement l'objet du texte : la géométrie comme méthode d'ordonnement des idées, méthode à la mesure des capacités humaines. Elle situe le texte dans l'économie de l'œuvre à partir de la détermination des trois buts de la géométrie (découvrir la vérité, la démontrer et discerner le faux). Le problème est bien identifié : pourquoi renoncer à un ordre supérieur ? Le candidat y répond en deux points : cet ordre est non seulement inaccessible aux hommes mais il leur est, en outre, nuisible. La copie met bien le texte en perspective en identifiant la critique des scolastiques et l'enjeu anthropologique. Trois moments sont distingués, de manière claire, et articulés les uns aux autres : 1/ le candidat se pose d'abord la question de la définition l'ordre véritable 2/ il montre que, loin de basculer dans le scepticisme, Pascal opère un renversement : le défaut absolu de l'ordre géométrique devient une perfection dans l'ordre humain 3/ il tire enfin les conséquences de cette thèse : les querelles de mots pour définir le simple conduisent à obscurcir ce qui devait être clarifié, ce qui est valable en géométrie mais aussi pour l'esprit de géométrie. On soulignera que ce travail est très économe en références externes au texte. Il se fonde, en revanche, sur une solide connaissance de Pascal et sur des références pascaliennes toujours pertinentes, permettant d'éclairer la singularité du texte.

#### 4. Remarques sur le texte 2

Si Descartes était la ressource essentiellement mobilisée pour tenter d'expliquer Pascal, c'est Bachelard qui était manifestement l'auteur privilégié de nombreux candidats ayant choisi d'expliquer le texte de Popper. De nombreuses copies manifestent en effet une tendance à rabattre la philosophie de Popper, peut-être mieux connue, voire attendue, sur celle de Bachelard : il en résulte une forme de psychologisation radicale des thèses de Popper. À nouveau, il faut rappeler qu'une référence n'est utile que si, *in fine*, elle permet de souligner une nuance, une spécificité de Popper à l'œuvre dans le texte. Or, trop souvent, Bachelard et Popper ont été traités comme s'ils soutenaient la même thèse épistémologique, ce qui ne rendait justice ni à l'un ni à l'autre, et donnait le sentiment, à la rigueur, qu'on eût pu remplacer le texte de Popper par un texte de Bachelard.

De manière générale, les grandes idées de Popper sur la vérifiabilité des thèses scientifiques sont connues, bien que souvent depuis une vulgate et pas nécessairement par une lecture directe des textes eux-mêmes. La plupart des copies ont contextualisé les enjeux de l'extrait à étudier depuis les débats scientifiques et épistémologiques de la première moitié du XXe siècle mais il est assez surprenant de constater, pour des copies d'agrégation, un grand manque de méthode philosophique : certains candidats ont eu de grandes difficultés à construire une introduction avec thèse de l'auteur, problématisation et plan apparent du texte ; le texte est très souvent survolé, avec un plaquage de connaissances indirectes, issues de sources secondaires, sans analyse des enjeux propres au texte, qui sert alors de prétexte à l'exposé d'une vulgate déconnectée des questions singulières à l'extrait étudié et surtout une absence quasi générale de définition de la falsifiabilité poppérienne, comme si ce concept allait de soi.

Le premier paragraphe du texte a posé problème à un grand nombre de candidats, concernant le sens et le statut qu'il convenait d'accorder au terme d'« expérience ». Un certain nombre d'entre eux semblent considérer que tout empirisme est « naïf », ce qui ne permet pas de comprendre l'enjeu du texte. Le philosophe ne s'adresse pas, dans ce texte, à l'homme de la rue ou à l'opinion commune, mais critique une certaine théorie de la connaissance. Or pour la plupart, c'est le terme d'« expérience » qui est interrogé : en parlant d'« expériences sensorielles non interprétées », Popper renvoie-t-il ici à une forme d'expérience « pure », à des données immédiates quasiment insaisissables et préexistant aux synthèses du sujet qui les informe ou se les approprie, ou fait-il plutôt référence à des expériences perceptives déjà

solidement constituées mais sans valeur scientifique ? En ce point, c'est le kantisme inconscient des candidats (d'autant que Popper faisait une allusion à la *Critique de la raison pure* dans le deuxième paragraphe) ou leur bachelardisme (Bachelard distingue radicalement sens commun et science) qui faussait ou compliquait les choses. Que l'expérience ordinaire puisse, en dehors de toute hypothèse ou théorie scientifique, nous apporter certaines connaissances en un sens très général de ce terme, et que les individus puissent en ce sens accroître au fil de leur vie leur propre savoir (se cultiver ou acquérir de plus en plus d'expérience, comme on dit), Popper ne l'ignore évidemment pas, d'autant moins qu'à ses yeux il n'y a pas de hiatus entre la connaissance immédiate et la science qui, l'une et l'autre, doivent être dites empiriques. Mais, à première vue, ce n'est pas de la croissance de la connaissance ordinaire, laquelle relève plutôt de la psychologie du développement de l'intelligence, qu'a à s'occuper le philosophe des sciences. D'un point de vue strictement épistémologique, l'expérience est surtout un concept opératoire, ce qui veut dire que la définition de la notion d'expérience ne doit pas tirer sa pertinence de son rapport à telle ou telle théorie, psychologique ou métaphysique — sensualiste, empiriste, matérialiste, transcendantaliste, évolutionniste ou idéaliste — de la connaissance. Pour définir l'expérience, laquelle, de toute façon et au sens élémentaire du terme, nous précède et nous englobe, tous les cadres méthodologiques peuvent être envisagés et toutes les options spéculatives sont bonnes, pourvu que ces théories et systèmes ne prétendent pas induire ou déduire une « expérience » qui, en vérité, sert de base à toutes leurs déductions ou inductions à venir. Sous cet angle, toutes les modélisations et représentations scientifiques — même les plus apparemment contre-intuitives (telle la dislocation de la simultanéité dans la théorie de la relativité restreinte) ou les plus apparemment sophistiquées (telle celle des tenants du positivisme logique qui décortiquent la teneur logico-empirique de tout énoncé) — ont toujours une base empirique, non pas au sens d'un socle perceptif d'où un sujet sans corps pourrait, de temps à autre, s'extraire objectivement (par abstraction logico-mathématique) avant d'y faire retour, mais au sens d'une situation basique qui est la condition factuelle dans laquelle, que nous le voulions ou non, les vivants construisent leurs savoirs. Toujours est-il qu'une certaine indétermination du sens du mot « expérience » a bel et bien gêné les candidats qui ont pu penser à tort, soit 1°) que Popper s'intéressait, en métaphysicien, aux conditions de possibilité de toute expérience sensorielle possible (en deçà donc de tout contexte épistémologique), soit 2°) que plus les savants avaient d'idées audacieuses qui tranchaient radicalement avec le témoignage des sens et les données de l'expérience (Einstein a été cité très souvent), plus la science avait des chances de progresser.

Dans le premier cas, l'explication a même pu donner lieu, à cause du verbe « interpréter » mais aussi de la métaphore du joueur le plus fort qui remporte le prix, à des extrapolations métaphysiques d'allure nietzschéenne qui révélaient surtout les préoccupations du candidat. Popper apparaissait alors comme une sorte d'idéaliste absolu ou de créateur de valeurs (dont celle du vrai) annonçant un « crépuscule des idoles », et les « anticipations injustifiées », les « idées audacieuses » et les « spéculations » comme les schèmes et les catégories d'une genèse démiurgique du réel. Certes, un texte peut donner librement matière à penser, mais les candidats, dont certains ne manquent pas de style, ne doivent pas oublier qu'ils ont avant tout un exercice d'explication de texte à réaliser, exigeant qu'ils se mettent avec humilité et méthode à l'écoute de l'auteur. Si l'objectivité n'était en effet qu'une pure illusion ou notre représentation du monde, le produit de notre volonté, pourquoi Popper éprouverait-il le besoin, dans le second paragraphe, de parler de « tests expérimentaux » ? Et si tout n'était que libre interprétation, pourquoi éprouverait-il le besoin, toujours dans le deuxième paragraphe, de se référer à la notion de « nature » par une allusion à la *Critique de la raison pure* et dans une citation d'Hermann Weyl ? Les moments du texte ne sont pas étanches, et la suite du texte doit éclairer ce qui précède. Que l'hypothèse nietzschéenne soit posée puis réfutée, cela est tout à fait possible, mais l'on ne peut interpréter le premier paragraphe dans cette perspective, et, sans ciller, traiter ensuite de la nécessité de tests expérimentaux bien conduits pour se mettre sur la voie du progrès scientifique, qui n'est pas nié par Popper.

Dans le second cas, les candidats reconstituaient avec maints exemples une histoire des sciences en distinguant, d'un côté, les mauvais ou pseudo-savants, ceux qui, « passifs » et « sans imagination » se laissent guider par leurs impressions immédiates, et, d'un autre côté, les vrais chercheurs qui, eux, ont des idées neuves, et dont l'audace leur permet d'opérer à chaque fois une révolution dans l'histoire des sciences, à l'instar des Galilée, Newton, Einstein et aussi Alain Aspect. Mais, reconstituant rétrospectivement les choses, ils pouvaient en venir, sans s'en rendre compte, à sous-estimer paradoxalement l'effort de Popper pour justement changer entièrement notre regard sur le devenir des sciences. Si la théorie de la relativité générale d'Einstein possède bien une portée explicative plus grande que celle de la physique de Newton, cela ne veut pas dire que le progrès de l'une à l'autre s'explique par la plus grande valeur explicative de l'une par rapport à l'autre, comme si la théorie d'Einstein était en mesure, elle, de rendre compte d'un plus grand nombre d'occurrences. S'il y a progrès de la science et si l'on peut dire que la théorie la plus universelle contribue à ce progrès, c'est avant tout parce qu'elle possède un degré de testabilité supérieure à la théorie qui la précède. Si les hypothèses d'Einstein n'étaient pas testables et réfutables, leur prétendue universalité serait celle d'un système métaphysique comme un autre.

Signalons encore que plusieurs candidats, qui apparemment n'ignoraient rien de la critique par Popper du modèle épistémologique que l'on nomme le « vérificationnisme », lequel fait de l'inférence inductive la marque même d'un raisonnement spécifiquement scientifique et donc de la constitution de l'objectivité, n'ont pas forcément été attentifs aux inflexions du texte même. Soucieux de vite mettre en avant leurs connaissances sur le problème du fondement de l'induction (on ne peut jamais logiquement passer d'un nombre indéfini de cas vérifiés à une loi valant universellement pour tous les cas possibles), ils ont souvent entraperçu dans le premier paragraphe une critique directe et massive dudit fondement. À leurs yeux, en disant que le progrès de la science n'était pas dû à « l'accumulation progressive de nos expériences », Popper laissait déjà entendre que le degré croissant de valeur et de vérité de nos connaissances scientifiques ne pouvait pas dépendre logiquement — à cause de la faille logique dans toute inférence inductive — d'une accumulation indéfinie d'« expériences » au sens d'« expérimentations ayant vérifié l'hypothèse ». De ce point de vue, il aurait été toutefois judicieux de s'interroger sur le sens de l'expression « anticipations injustifiées » en se demandant si, à ce stade de l'analyse de Popper, le raisonnement inductif qu'il critique par ailleurs ne pouvait pas valoir positivement, à titre d'anticipation injustifiée, comme une idée audacieuse parmi d'autres. Pourvu que les principes métaphysiques de simplicité, de perfection, de causalité ou même d'induction soient tenus pour de simples principes méthodologiques qui orientent et règlent la recherche scientifique, et non pas comme d'inflexibles lois du réel, rien n'empêche d'en faire usage, bien au contraire. Et pour éviter toute hypostase de ce qui constitue de simples règles méthodologiques, l'essentiel, comme le rappelle ici Popper dans le troisième paragraphe, est de toujours rester en mesure de distinguer, d'un côté, nos expériences subjectives de conviction (lesquelles relèvent de la psychologie) et, d'un autre côté, les procédures objectives de corroboration des hypothèses à tester continûment (lesquelles sont du ressort de l'épistémologie).

Le deuxième paragraphe du texte a été diversement expliqué. Rares ont été les copies ignorant tout de la falsifiabilité, mais elles ont peiné à restituer avec précision les différents jalons de l'argumentation de Popper. Ce que l'on appelle falsifiabilité a souvent été brossé à grands traits, résumé, plus que précisément déployé et mis au service d'une analyse précise de la lettre du texte. Dans cette optique, l'explication faite n'est entrée que rarement en résonance avec la citation que Popper fait de Hermann Weyl. Des flottements de sens ont été ici assez importants, notamment en supposant que la réfutation ne s'appliquerait qu'aux sciences expérimentales, alors même que la référence à Weyl englobe l'ensemble des sciences. Cette citation a été en outre rarement expliquée ou exploitée, les candidats considérant soit que n'étant pas de

Popper, elle n'était pas à expliquer, soit qu'elle pose un problème de compréhension. Cette absence de traitement a été alors symptomatique du caractère flottant avec lequel la critique que Popper formule à l'égard du modèle épistémologique que l'on nomme le « vérificationnisme » a été cernée. Au contraire, puisque la critique des tenants du vérificationnisme (pour qui plus on accumule de prédictions qui confirment l'hypothèse à vérifier, plus la vérité de celle-ci devient hautement probable) était considérée – à juste titre – comme l'arrière-plan du texte à étudier, encore fallait-il le montrer ici et pas seulement le décréter, en procédant plus lentement. Il était nécessaire de distinguer d'abord, d'un côté, le problème prioritairement en jeu ici, celui d'une histoire objective du progrès de notre connaissance scientifique (laquelle ne saurait se réduire à un récit subjectif), et d'un autre côté, la manière dont Popper renouvelle ou renverse la position de ce problème au moyen de sa propre position épistémologique : le critère déductiviste de Popper prend la place de celui, inductiviste et probabiliste, du positivisme logique en vigueur à l'époque, ce qui oblige les épistémologues et historiens des sciences à reconsidérer la question de savoir quel type de raisonnement – inductif ou déductif – contribue prioritairement à la croissance du savoir scientifique. Cela permettait ensuite de distinguer dans l'extrait des indices pouvant attester la présence de la critique radicale de l'inférence inductive — le but de l'explication étant de rendre compte de ce texte considéré dans sa singularité et non de rappeler tels quels les éléments du débat entre Popper et Carnap par exemple.

Les deux derniers paragraphes ont également conduit à de nombreux flottements de sens, notamment sur la question de l'exigence d'objectivité des sciences, souvent évacuée au profit d'une explication relativiste selon laquelle Popper s'en tiendrait à un subjectivisme strict du scientifique. L'expression « vieil idéal scientifique de l'*epistémé* » est loin d'être toujours glosée : on semble glisser sur une difficulté. S'il renvoyait au concept antique de la connaissance vraie, entièrement fondée, donc d'essence métaphysique, il n'excluait pas cependant du champ de l'épistémologie des énoncés métaphysiques qui, en tant qu'idées audacieuses, conservent tout leur sens. En ce point, le début et la fin du texte entraînent en résonance. Cela obligeait Popper à prendre soin, à partir du troisième paragraphe, de bien séparer ce qui, dans l'esprit du savant, relève, d'un côté, de la psychologie (le domaine subjectif de la certitude) et d'un autre côté, de l'épistémologie (la construction de l'objectivité au moyen de la fabrique d'énoncés logico-empiriques mais selon une logique de la déduction et non de l'induction). Il est clair qu'une expérience subjective et un sentiment de conviction ne peuvent en tant que tels justifier un énoncé d'ordre scientifique. Cette idée a rarement fait difficulté, mais elle a été souvent l'occasion de la rattacher toute entière au dernier paragraphe du texte et à sa critique de « l'idole de la certitude », en mentionnant, de façon surtout générale et parfois sommaire, le critère de démarcation proposé par Popper entre la science et la pseudo-science, et de rappeler la critique poppérienne des théories psychanalytique et marxiste, ou de citer, mais sans vraiment en tirer parti, l'exemple des cygnes blancs ou des corbeaux noirs, ou même la règle d'inférence déductive du *modus tollens*. Le dernier paragraphe du texte a été dès lors le plus souvent expliqué depuis cette seule distinction, « l'idole de la certitude » devenant l'exclusivité des pseudo-sciences. Notons que quasi-systématiquement, la dernière phrase du texte a été escamotée des explications. Est-ce par manque de temps, parce qu'elle posait difficulté, ou parce qu'on considérait que ce qui précédait en permettait l'explication ? Or, elle était bien la justification de ce qui précédait, et livrait de manière positive le critère d'identification de « l'homme de science ». Rappelons que le texte doit être expliqué de sa première à sa dernière ligne.

Seuls quelques rares candidats ont rappelé que les tenants du positivisme logique de l'époque avaient eux aussi forgé un critère concurrent qui opposait science et métaphysique, tout l'intérêt étant néanmoins de signaler que, contrairement à ce que pourrait laisser croire une lecture faussée de la première phrase du troisième paragraphe, Popper ne condamne pas, comme les philosophes du Cercle de Vienne, la spéculation métaphysique, par exemple l'épicurisme, pourvu qu'elle sache se reconnaître comme une spéculation. Ce texte devait donc être

l'occasion pour les candidats d'entrer pas à pas dans une pensée difficile et non de s'en tenir à des considérations de seconde main sur l'épistémologie de Popper, et qui plus est, comme on a pu le voir dans certaines copies, sur sa philosophie politique. L'enchevêtrement de différentes strates de l'analyse obligeait les candidats à prendre quelques risques dans leur lecture, à sortir, comme on dit aujourd'hui, de leur « zone de confort », à condition bien sûr de s'appuyer continûment sur la lettre même du texte.

Concernant les multiples références mobilisées, elles ont révélé plusieurs failles. La première – comme signalé plus haut – a consisté à recouvrir, tout au long de l'explication, Popper par Bachelard, le premier n'étant finalement qu'une répétition ou une reprise du second, ce qui biaisait totalement la compréhension et l'explication. En revanche de nombreux candidats ont mobilisé de manière souvent très pertinente, dans le début du texte, la référence *au Novum Organum* de Bacon. La première phrase du texte, en effet, résumait l'analyse effectuée dans le paragraphe précédant cet extrait de *La Logique de la découverte scientifique*, dans lequel Popper critiquait tous ceux qui s'imaginent que le progrès de la science s'explique par deux gestes méthodologiques complémentaires : l'un qui consiste à recueillir de nouvelles expériences perceptives ; l'autre qui consiste à améliorer l'agencement desdites expériences. Ce qui, précisait alors Popper, rappelle la « méthode légendaire » de Bacon, lequel s'imaginait que plus le savant observera la nature et recueillera passivement des faits bruts, plus il aura de chance de voir progresser sa théorie. Faire jouer Bacon, en mentionnant alors la métaphore de la fourmi, de l'araignée et de l'abeille pour éclairer le texte a évidemment été valorisé, mais paradoxalement, cela a souvent gêné ou faussé la lecture. En comparant en effet « l'accumulation progressive de nos expériences » au travail qualifié alors d'« empirique » de la fourmi, et en l'opposant à celui de l'araignée dite « rationaliste » (c'est-à-dire dogmatique au sens de Bacon), ou à celui de l'abeille qui, elle, symbolise le travail véritablement philosophique qu'aux yeux de Bacon le savant doit faire, ils plaquaient sans s'en rendre compte sur le début de l'extrait à expliquer une grille de lecture – empirisme naïf / rationalisme aprioriste / dialectique expérience-théorie – assez artificielle, qui ne permettait pas de rendre compte de l'originalité du positionnement d'un Popper pour qui la valorisation des règles méthodologiques de l'abeille baconienne elle-même présuppose encore une conception de l'histoire des sciences qui n'est justement pas la sienne. Autrement dit, pour Popper, l'activité de l'abeille ne rend pas suffisamment compte de la nature de l'activité du savant et de la nature du progrès de la science, confortant l'idée d'une méthode qui part de l'observation et de l'expérience pour arriver à des théories. Étonnamment, en possession de la référence à Bacon, les candidats n'ont songé à la mobiliser qu'au début de leur explication, alors que la suite du texte aurait permis de montrer qu'il y avait là, implicitement, une récusation de l'« expérience cruciale » formulée par Bacon, ou encore, que la critique de « l'idole » était encore une mobilisation implicite de Bacon. Or, cette « idole » a le plus souvent été prise pour seul synonyme d'illusion. Signalons pour finir que l'allusion à la préface de la seconde édition de la *Critique de la raison pure* dans le deuxième paragraphe a été soulignée par un certain nombre de candidats, mais pas toujours en en tirant le meilleur parti. Ici, en effet, la logique kantienne est subvertie puisque l'image d'une « nature inflexible » véhiculée par Weyl suggère que, loin de se régler docilement sur notre connaissance comme le voulait Kant, les objets et les relations entre les objets d'expérience auxquels le physicien et le mathématicien ont affaire ne se laissent pas facilement mettre en équation, et qu'ils n'ont donc pas l'intelligibilité apriorique que le schématisme transcendantal de Kant promettait. En filigrane, c'est la thèse kantienne de l'existence de jugements synthétiques *a priori* qui est déboutée.

Des exemples scientifiques précis étaient pour cette explication un véritable avantage. Cependant, on a préféré les copies qui en ont développé peu, en montrant spécifiquement en quoi ils illustraient l'argument précis du texte, à celles qui les ont multipliés ou se sont contentées de renvois à des exemples sans les développer. Ainsi l'expérience du plan incliné de Galilée ou l'hypothèse de l'existence de Neptune de Le Verrier ont-elles été fréquemment

mobilisées, mais les copies qui ont développé précisément ces exemples ont échappé à l'impression du convenu. Certains ont mis grand soin à construire des exemples, principalement depuis la théorie de la gravité de Galilée et la construction d'un plan incliné, de la relativité générale d'Einstein et de physique contemporaine. Un exemple très précis, tiré des *Dialogues sur les deux grands systèmes du monde* de Galilée, celui de la vitesse d'oscillation des pendules simples, a été particulièrement bien décrit dans une copie qui proposait une définition de l'expérience scientifique comme un artefact. À l'inverse une copie a été particulièrement sanctionnée parce qu'elle a fait de la lecture du texte le prétexte à l'exposition d'une connaissance de l'histoire des sciences pointue et intéressante en soi, mais au détriment de l'explication des concepts et de l'argumentation du passage. La contextualisation historique du texte, situant celui-ci dans le sillage des innovations des théories de la relativité et de la physique quantique, était bienvenue mais ne devait pas non plus ne faire du texte qu'un simple commentaire des révolutions de la physique contemporaine, au risque de réduire sa portée épistémologique générale. Faire par exemple de la remise en question de « l'idole de la certitude » simple un commentaire du théorème de l'incomplétude de Gödel était très réducteur.

Le jury tient enfin à souligner les réussites de certaines explications de ce second texte. De très bonnes explications font le lien entre la « sécrétion » de la science et la toile d'une araignée pour expliquer la ligne 3, comme ce candidat qui écrit que « les expériences ne sécrètent pas la science comme l'araignée tisserait sa toile pour attraper ses proies, selon l'image employée par Francis Bacon dans le *Novum Organum* et que Popper a peut-être en tête dans ce paragraphe ». De même, l'explication de la référence à la notion d'idole, pour désigner l'idéal de certitude, a, dans les meilleures copies, été comprise en référence au *Novum Organum* : on souligne alors que le terme d'idole peut être compris en plusieurs sens – explicités – et notamment qu'il peut renvoyer aux *fallacies* dénoncées dans le *Novum Organum*, qui peuvent donc être réinterprétées. L'utilisation de ce terme nous invite alors à voir dans le concept de « connaissance certaine et démontrable » un obstacle épistémologique dont il faut se méfier lorsque l'on appréhende la réalité. Les meilleures copies ont été aussi celles qui ont réussi à articuler les différentes idées du texte en évitant la simple juxtaposition. Quelques copies ont ainsi particulièrement bien montré les liens entre les idées relevant de l'analyse de la nature de la science et celles portant sur l'analyse du progrès scientifique. Plus précisément, les copies les plus convaincantes réussissaient à montrer en quoi le concept de réfutabilité ou de falsifiabilité permettait à la fois de comprendre l'asymétrie des réponses de la nature dans l'expérimentation et le rejet de la recherche de la certitude dans le progrès scientifique. Les comparaisons précises avec les thèses de Bachelard ou de Kuhn ont été souvent appréciées. Le contexte polémique avec les thèses du positivisme logique du Cercle Vienne a souvent aidé également la pertinence du propos.

On ne saurait mieux faire, pour conclure, que de féliciter les candidates et candidats, auteurs des meilleures explications, qui ont témoigné d'une culture précise et approfondie, articulée à la rigueur philosophique de la pensée, ce dont les élèves peuvent se féliciter. Les candidats n'ayant pas réussi l'épreuve ne doivent pas se décourager mais devraient veiller à mieux la préparer, en s'y entraînant rigoureusement, dans l'esprit des recommandations formulées dans le présent rapport.

## DEUXIÈME ÉPREUVE. LA DISSERTATION

Rapport établi par Ingrid Bouffioux et Laurent Perreau

### 1. Organisation de l'épreuve

Durée de l'épreuve : 7h00

Coefficient : 3

Sujet : « Qu'est-ce qui est au principe de la création ? »

### 2. Remarque préliminaires sur la dissertation

La notion inscrite au programme de dissertation cette année, la création, appelait une préparation rigoureuse et méthodique, qui devait aller nécessairement au-delà de ce qui est requis pour la préparation d'un cours à destination des élèves. Cette notion, au programme de la spécialité HLP, ne pouvait pas non plus être travaillée de manière indépendante du programme de philosophie et notamment de ses repères conceptuels. Ainsi, le sujet « Qu'est-ce qui est au principe de la création ? » invitait à une mobilisation conceptuelle large et appelait une préparation de la notion permettant de l'ouvrir à une perspective non seulement artistique, mais encore ontologique, métaphysique, axiologique, et d'une manière plus générale aux perspectives offertes par l'expression « être au principe de ».

Cette attention à la formulation précise du sujet supposait la mise en œuvre d'une méthode d'interprétation et d'analyse dont la rigueur soit adéquate aux exigences d'un concours d'agrégation. Ces exigences philosophiques, de bonne méthode, ne sont autres que celles qui gouvernent l'enseignement de philosophie en classes de première et terminale, et qui ont vocation à s'exprimer notamment dans les corrigés de dissertation proposés par les professeurs dans le cadre de leur enseignement, exigences portées cependant, dans le contexte d'un concours de recrutement de très haut niveau, à un degré d'accomplissement qui excède sensiblement ce qu'il est légitime d'attendre des élèves durant l'année et à l'épreuve d'examen. Ainsi une bonne copie d'agrégation n'est pas ou pas seulement un bon corrigé à destination des classes terminales. C'est pourquoi le jury déplore tout particulièrement que certaines copies se soient laissées aller à des façons de faire que leurs autrices et auteurs, pour la majorité d'entre eux, n'accepteraient pas de leurs propres élèves, et notamment qu'ils aient cru pouvoir se satisfaire d'un plan binaire, réduisant le traitement du sujet à envisager l'alternative suivante : soit il y a un principe, soit il n'y en a pas. Ce procédé, outre le fait qu'il ne répond pas à la question posée (qui n'est pas « y a-t-il un principe de la création ? »), a le double inconvénient d'appauvrir totalement le traitement du sujet et de rendre pour ainsi dire impossible la construction d'une troisième partie. Élaborer un développement cohérent, articulé, original, envisageant de véritables thèses, ce qui passe par une interprétation fine et une analyse précise du sujet, constituent des exigences philosophiques fondamentales auxquelles les candidates et candidats ne sauraient se soustraire s'ils veulent réellement pouvoir espérer réussir le concours.

Le jury souligne à cet égard l'intérêt, pour préparer le concours, de suivre les préparations proposées par les services académiques de formation continue, qui permettent, si nécessaire, de remettre à jour sa représentation des exigences intellectuelles propres à la discipline philosophie, mais aussi de s'entraîner à leur mise en œuvre concrète dans les conditions du concours, notamment à l'occasion des épreuves blanches proposées.

### 3. Le sujet : interprétation et analyse

Le sujet dans sa formulation supposait de prêter une attention particulière l'expression « être au principe de », laquelle, si elle devait être articulée au concept de principe, appelait cependant une interprétation de son sens, irréductible à l'un de ses termes. Le premier écueil, consistait à ne pas préciser suffisamment le concept de principe. Ainsi nombre de copies ont pu pâtir d'analyses se contentant de rapprocher principe, cause, origine, fondement ou encore critère, au risque de confusions. Des jeux de mots superficiels (« désordonner l'ordre et inversement ») ou des formules toutes faites ont parfois ajouté de la confusion au lieu de permettre une clarification rigoureuse de l'énoncé. De nombreuses copies se sont trouvées en peine de définir précisément le concept de principe. Ce défaut est d'autant plus étonnant que le concept de principe fait partie de la liste indicative des « repères les plus fréquemment sollicités et les plus formateurs » du programme de terminale » (principe/ cause/ fin). Le jury rappelle ici les termes du *BO* spécial n° 8 du 25 juillet 2019 fixant le programme de philosophie de terminale générale : « L'examen des notions et l'étude des œuvres sont précisés et enrichis par des repères que le professeur sollicite dans la conduite de son enseignement. Explicitement formulés afin que les élèves se les approprient, les repères ne font en aucun cas l'objet d'un enseignement séparé ni ne constituent des parties de cours. Les repères prennent la forme de distinctions lexicales et conceptuelles qui, bien comprises, soutiennent la réflexion que l'élève construit pour traiter un problème. Leur caractère opératoire et leur usage ajusté à des situations déterminées d'étude et d'analyse interdisent de les réduire à des définitions figées. Les repères les plus fréquemment sollicités et les plus formateurs sont indiqués ci-dessous par ordre alphabétique. » Si leur maîtrise est exigible des candidats à l'examen du baccalauréat, elle l'est *a fortiori* des candidates et candidats au concours d'agrégation, qui sont leurs professeurs.

Parfois, dans une démarche d'évitement, une question se substituait à la question posée : « Y a-t-il un principe de la création ? », « la création a-t-elle une cause ? », « la création a-t-elle un modèle ? » voire « pourquoi créé-t-on ? ». Et ici, l'on touche à un second écueil, récurrent, à savoir le défaut d'analyse de la formulation du sujet, dont la singularité a parfois été tout bonnement évitée. Il va de soi qu'une copie ne pouvait prétendre à l'admissibilité sans un travail significatif sur le concept de principe et l'expression « être au principe » dont l'articulation à la notion de création constituait le cœur du sujet. Aussi, sans pour autant se contenter des repères, il était indispensable, en introduction, d'envisager diverses acceptions du terme « principe », notamment logique (le fondement), chronologique (ce qui commence, ce qui est premier) et ontologique (la cause première, non nécessairement en un sens temporel), mais aussi – ce fut malheureusement moins souvent le cas – normative ou axiologique (le principe comme ce qui fonde ou confère une valeur, ce qui rend valide, en tant qu'idéal ou forme transcendante).

Du reste, la question n'était pas « quel est le principe de la création ? ». Elle était plus ouverte : l'expression « être au principe de » autorisait plus de souplesse dans le traitement du sujet que l'expression « être le principe de », notamment parce qu'elle s'accommode plus facilement de la mise au pluriel du concept de « principe » – mise au pluriel face à laquelle les candidats ont semblé reculer comme si le principe devait être soit un, soit inexistant, alors pourtant que la grammaire philosophique de la notion atteste régulièrement sa mise au pluriel, comme dans les *Principes de la philosophie* de Descartes. Le sujet n'était pas non plus : « Y a-t-il un principe de la création ? », question appelant nécessairement la mise à l'épreuve d'une réponse négative. La question « Qu'est-ce qui est au principe de la création ? » présuppose qu'il y a bien quelque chose au principe de la création, si du moins la notion de création a un sens – mais sans suggérer pour autant que ce « quelque chose » doive être pensé sous le mode de l'unité ou de l'unicité d'un être ou d'un acte. Aussi, s'il n'était certes pas hors sujet de soutenir

qu'il n'y avait rien au principe de la création, il fallait résister à la tentation de soutenir cette thèse de manière trop rapide et massive. C'est pourquoi une problématisation de la forme « si par création on entend x, alors il y a un principe, qui peut être tel ou tel, mais si par création on entend y, alors il n'y a pas de principe », bien qu'acceptable, était un peu en décalage avec la question posée, laquelle invitait à déterminer l'être au principe plutôt qu'à dire s'il y avait ou non principe.

Une autre difficulté du sujet résidait dans la modalité de la question, celle de l'être au principe, redoublée par le « qu'est-ce qui ». Ceci a pu apparaître comme une restriction du champ de la réflexion. De fait, cette modalité pour ainsi dire « réaliste » de la question devait être prise au sérieux, voire, au moins dans un premier temps, à la lettre : les candidats étaient invités à déterminer positivement la nature d'entités, d'actes ou de processus qui sont au principe de la création. Toutefois, l'expression « être au principe » venait tempérer la détermination « réaliste » ou, plus largement, ontologique du sujet. « Être au principe » ne signifie pas « être un principe », « être le principe » et n'implique pas qu'il y ait un ou des « être(s) au principe ». Ainsi peut-on bien dire de « valeurs » ou de « normes », qui pourtant ne sont pas, au sens le plus fort, des êtres, qu'elles « sont au principe » de quelque chose.

L'attention à l'ambiguïté du terme création, comme acte et comme résultat, pouvait aussi être féconde. La création peut-elle, dans un seul et même acte, créer une diversité ? La diversité ne doit-elle pas être déjà-là ? Sous quelle forme ? Pouvons-nous penser la création-acte comme étant déjà une multiplicité ? Et dans ce cas pouvons-nous encore penser une unité, celle d'un principe ? Cette perspective pouvait être envisagée sans pour autant céder à un excès d'abstraction. En effet, cette question pouvait s'entendre en un sens politique. La république n'est-elle pas dans sa réalité historique (plusieurs républiques), dans sa réalité humaine et politique (les citoyens), une diversité créée ? à partir d'un principe unificateur ? d'un pouvoir ? Ou au contraire d'un lieu vide du pouvoir lequel peut être pensé comme au principe de la démocratie ?

De plus, entre « être au principe » et « être le principe », il y avait un écart à penser, qui pouvait permettre aux candidats d'éviter l'écueil d'un traitement unilatéral du sujet, que ce soit dans une perspective théologique ou dans une perspective esthétique. De telles limitations, lorsqu'elles ont eu lieu, étaient donc regrettables, car le sujet permettait précisément de faire droit à une multitude de registres et de perspectives. Les copies qui ont fait l'effort de les considérer, à des degrés divers, ont par conséquent été valorisées. Notons en passant que les copies ont souvent fait droit à des considérations théologiques mais que, pour autant, la thèse de la création divine du monde a été peu discutée pour elle-même, comme si elle allait de soi ou ne souffrait aucune remise en cause. Ainsi, il était fondamental d'ouvrir le sujet à ses diverses interprétations.

#### 4. L'introduction

Si, dans un texte qui en comporte une, l'introduction en général doit pouvoir permettre au lecteur d'entrer dans le mouvement de pensée de l'auteur, il n'en va pas autrement pour une dissertation de philosophie.

Il est donc particulièrement regrettable que certaines copies commencent sans accroche, faisant référence d'une manière des plus maladroites au sujet, par une formule comme « la question qui nous est posée est... ». Il convient de soigner l'entrée en matière, qui ne peut se réduire à un simple artifice, dans la mesure où elle est ce par quoi le lecteur est invité à lire le sujet. Elle doit proposer une perspective interprétative à partir de laquelle le sujet fait sens et sans laquelle, ni l'analyse, ni la problématisation ne peuvent se déployer. Une entrée en matière définitionnelle n'est peut-être pas la plus appropriée. En revanche, partir d'une création,

artistique ou autre, l'explorer afin de faire surgir la nécessité de questionner ce qui est à son principe permettait de proposer un horizon à partir duquel le lecteur pouvait entrer dans le sujet. Ainsi le jury a-t-il tout particulièrement apprécié une introduction s'ouvrant, non pas sur la création d'une œuvre, mais d'une pluralité d'œuvres, des multiples représentations de la montagne Sainte-Victoire par Cézanne et qui, de là, interrogeait alors l'unité et l'unicité du principe. Ce qui est au principe d'une multiplicité d'œuvres, de créations entendues comme résultats, est-ce un être ? L'artiste ? Cézanne ? Et pourquoi pas le sujet de l'œuvre ? La montagne ? Il est seulement dommage que cette piste de l'unité et de la diversité n'ait pas été davantage exploitée pour la problématisation du sujet.

Rappelons que l'introduction se doit d'analyser les termes de la formulation du sujet pour garantir sa pleine et entière compréhension, avant d'établir les axes de la problématique de manière articulée, c'est-à-dire en évitant de passer mécaniquement de l'analyse des termes au moment de la problématisation, pour annoncer ensuite les grandes lignes du développement de la dissertation. De nombreuses copies ont d'emblée achoppé à l'un ou à chacun de ces différents points. Ainsi, il est dommage que l'étape de la présentation du plan du développement soit négligée. Le jury conseille aux candidats d'apporter un soin particulier à ce moment de l'introduction, important en ce qu'il permet de présenter le mouvement de pensée animant le développement dans son unité et sa richesse.

## 5. Le développement

Toutefois, une copie de philosophie ne saurait se contenter de travailler les notions du sujet seulement dans l'introduction, pour ensuite dérouler un propos qui ne les interrogerait plus vraiment. Cela vaut ici pour la création, mais aussi pour le principe. L'indispensable première clarification de la notion de principe en introduction, ne dispensait pas d'un travail continu de détermination de la notion, de l'expression « être au principe de » et donc finalement du sens de la question posée. Certes, il fallait bien déterminer *ce* qui pourrait *être* au principe de la création – Dieu, la liberté, le génie, le travail, la vie, etc. –, mais ces candidats au statut de principe ne pouvaient entièrement se substituer, dans le développement, à un travail sur l'« être au principe de ». Le jury a par conséquent valorisé tout particulièrement les copies, finalement assez rares, qui tâchaient d'accomplir ce travail tout au long de leur développement. Le traitement philosophique d'une question exige bien sûr une réponse effective, pour ainsi dire au premier degré — ici du type *x* et/ou *y* sont, ou ne sont pas, au principe de la création —, mais aussi une réflexion critique continue sur le sens même de la question, sa légitimité, ses enjeux et ses limites. Or ceci n'est possible que si son énoncé est travaillé tout au long de la copie.

Beaucoup de copies ne sont pas parvenues à assumer un usage non métaphysique de la notion de principe et se sont donc retrouvées prises dans le dilemme suivant : soit il existe un principe métaphysique de la création, plus ou moins identifiable (généralement Dieu, le génie ou la liberté), soit celle-ci n'a pas de principe et ne peut être appréhendée que par une approche descriptive, d'esprit scientifique, de type naturaliste, psychologique ou sociologique. Cela a pu donner des copies convenables mais manquant un peu d'ampleur dans leur traitement du sujet. Les tentatives de dépassement de cette alternative mobilisaient souvent, en troisième partie, une approche bergsonienne de la création, une philosophie de la vie créatrice : celle-ci est apparue comme un moyen de conserver quelque chose de l'approche métaphysique du principe sans présupposer un « commencement » ou une « cause première » de la création, donc en faisant droit à sa dimension processuelle et à la pluralité de ses déterminations. Lorsque la chose était bien faite, un tel traitement du sujet a été valorisé. Il est cependant regrettable que l'articulation de la notion de vie — ou d'autres notions afférentes, telles que la durée — à celle de principe n'ait pas toujours été menée jusqu'au bout. Ainsi, il aurait été

souhaitable, consécutivement, d'interroger les points suivants : en quoi la vie peut-elle être un principe ? être au principe ? Parle-t-on ici d'un principe ontologique ? axiologique ? ou encore naturaliste ? Peut-il permettre d'articuler l'être et le devoir-être ?

La formulation du sujet semble avoir dérouté certains candidats, qui se sont ainsi autorisés à proposer un plan thématique dont l'intérêt pouvait paraître faible pour traiter la question, par exemple : I. Ce qui est au principe de la création, c'est ... la volonté de Dieu et/ou de l'artiste ; II. Mais ce qui est au principe de la création, c'est aussi l'intelligence de certaines idées et/ou règles ; III. Il n'y a rien au principe de la création... Il en est résulté souvent une juxtaposition gratuite d'idées ou de thèses sans lien les unes avec les autres. Plus généralement, nombre de copies se sont révélées très homogènes entre elles, présentant un plan standardisé menant de considérations théologiques en première partie à une troisième partie souvent centrée sur Bergson.

Les meilleures copies se sont souvent illustrées par leur capacité à sortir de l'alternative entre approche métaphysique et approche physique (et finalement négation) du principe, en faisant l'effort de travailler le sens normatif ou axiologique de « l'être au principe ». Certains candidats ont ainsi mené une réflexion critique *transcendantale* sur les conditions de possibilité de l'usage de la notion de création : est alors « au principe de la création » ce qui lui donne sens ou validité, ce qui en fait un concept pertinent, intelligible et éclairant ; d'autres ont envisagé la question de l'« être au principe » comme une invitation à déterminer la ou les idées régulatrices de la création ou, plus largement, les éventuels principes éthiques ou politiques normant et motivant le processus de création, par exemple en mobilisant les réflexions de Hannah Arendt sur la constitution d'un monde humain, sans s'en tenir cependant à la distinction bien connue entre travail, action et création.

## 6. Les références

Une attention particulière doit être accordée aux choix des références. Le jury ne peut, à cet égard, que rappeler des exigences déjà formulées dans nombre de rapports précédents : une variété dans les références mobilisées ne nuit pas. Certes, il n'est pas interdit de reprendre une même référence d'une partie à l'autre : ainsi, une copie a pu développer longuement deux références à Thomas d'Aquin – en première puis en deuxième partie, avant de parvenir à Bergson dans la troisième. Bien évidemment, il est possible d'assumer une perspective philosophique continue, mais un tel choix engage fortement en ce qu'il suppose alors d'exploiter la référence choisie de manière non dogmatique, en l'articulant de manière critique à d'autres perspectives. On déplore également l'usage de références peu maîtrisées, peu développées ou traitées de manière convenue. Ainsi Platon méritait plus qu'une allusion au démiurge, et Kant au génie. Du reste, ces références classiques appelaient, dans leur traitement, une revivification, laquelle ne pouvait se faire sans reprendre leur geste philosophique fort, ce qui supposait de renouer avec leur lecture et relecture directes, indépendantes du recours aux commentateurs, afin qu'elles ne soient pas simplement des références de seconde main.

Certains développements ont pu tendre à la doxographie et développer des remarques qui n'étaient plus mises au service de l'argumentation. D'autres ont pu présenter des références de survol (« pour le dire comme Kuhn... »), quand il ne s'agissait pas de poncifs, faute de tout effort d'articulation au sujet (le *conatus* chez Spinoza, le désir de reconnaissance chez Hegel...). Parfois, la multiplication de références superficielles a pu confiner à la simple liste, une copie allant même jusqu'à citer une trentaine de noms, jusqu'à un par phrase.

Au-delà de tels excès, le jury constate et déplore que certaines copies s'apparentent à un catalogue de réponses puisées dans l'histoire de la philosophie, donnant lieu à une succession

de « topos » extérieurs à toute véritable réflexion sur le sujet. Parfois, le traitement des références a pu prendre le pas sur la conception du plan, lequel s'est réduit à l'exposé successif (forcément très schématique) de conceptions du monde : dans l'Antiquité, au Moyen-âge, à l'époque Moderne...

## 7. Remarques générales

Les membres du jury voudraient aussi attirer l'attention des futurs candidats sur des maladroites voire des énormités qu'une relecture avertie de leur copie et une élémentaire prudence permettraient d'éviter. Ainsi a-t-on pu voir une copie mobiliser une formule figurant sur l'affiche du premier film *Alien* de Ridley Scott (« Dans l'espace personne ne vous entend crier ») en la présentant comme argument ayant valeur scientifique, pour dire que Dieu n'a pas pu créer le monde par la seule force du verbe dans le vide physique. Concernant les références plus classiques, on a pu voir la formule « rien ne se perd rien ne se crée » attribuée à Héraclite, ainsi qu'un « *Tractato* » à Spinoza, lequel aurait soutenu que la réalité relevait bien d'une « création » puisque Dieu est la seule substance. La *Critique de la faculté de juger* de Kant fut parfois évoquée sans un seul mot sur la question du génie, ou de manière approximative, en confondant l'artiste de génie et l'artiste, le chef-d'œuvre et l'œuvre d'art en général, voire les caractéristiques du génie avec celles de l'œuvre. Bergson, si souvent mobilisé dans les copies, a également été quelquefois malmené. La réalité, telle que la conçoit Bergson, a pu être assimilée à une « simple actualisation de virtualités » dans « Le possible et le réel » (sur la base d'une confusion du possible et du virtuel). De même, on a pu lire que, dans *L'Évolution créatrice*, « les germes contenus dans l'élan vital le seraient sous forme de possibles et non de virtualités », que « le choix de la création par l'homme est le résultat d'un élan vital », ou encore que la durée devrait être comprise comme « suite d'instantants » ou qu'il existerait encore une distinction entre les phénomènes et les noumènes chez Bergson. On évoque « le bon mot de Bergson au journaliste » sans autre explicitation.

Il faut au contraire saluer la qualité des meilleures copies, qui sont parvenues à mobiliser des références maîtrisées pour traiter un problème explicité en faisant preuve de clarté et de pédagogie. Ainsi, l'une d'elles a déployé un bel effort de problématisation en accordant une certaine attention au double sens du mot principe comme origine fondatrice et structure organisatrice (au sens de l'*archê*), une autre, en analysant la distinction fondement/origine, et une autre encore en considérant que l'expression « au principe » renvoyait à l'idée de responsabilité à l'égard de la création. Le jury a pu apprécier et valoriser l'analyse d'exemples pertinents, originaux et maîtrisés : ainsi celui, bien commenté, de la chapelle des Pazzi du cloître de la basilique Santa Croce à Florence.

Venons-en à présent quelques remarques plus formelles, qui trouveront des compléments dans les précédents rapports du jury.

Il est regrettable que certains candidats ne respectent pas l'intégrité patronymique des auteurs, soit par non-maîtrise de leur nom, soit par une sorte de laisser-aller. Ainsi, dans une copie, le jury a-t-il pu lire le nom de Merleau-Ponty simplifié en « Merleau » et dans une autre, découvrir telle analyse de la musique baroque de Jean-Sébastien « Back ». Des candidates et candidats à un concours d'agrégation sont tenus de maîtriser les conventions d'écriture : respecter celles qui sont relatives à la désignation des auteurs n'est pas que de pure forme. Le respect de la pensée de l'auteur et de son originalité est une qualité appréciée et révélatrice du travail de préparation du concours, mais aussi, puisqu'il s'agit d'un concours interne, du travail d'une carrière dans laquelle l'enseignement de la philosophie est resté vivant et exigeant.

Il convient en outre de veiller à respecter la structure de la dissertation, en délimitant clairement l'introduction, les parties et la conclusion par des sauts de lignes, sans négliger l'importance – autant logique que rhétorique – des transitions. En revanche, des sauts à la ligne au sein d'une

même partie conduisent à dérouter le lecteur. Dans le même ordre d'idée, de simples alinéas en cours de parties permettent de souligner utilement le mouvement et les articulations de l'analyse, mais désorientent le lecteur s'ils constituent également le seul moyen employé pour matérialiser le passage d'une partie à l'autre : il n'est alors plus possible de distinguer les parties entre elles.

Le jury tient enfin à attirer l'attention des candidates et candidats sur l'exigence de clarté de l'expression, qui inclut celle d'éviter toute faute d'orthographe, de langue ou de présentation : « l' », « d' » ne doivent pas être esseulés en fin de ligne ; il y a une différence entre « ou » et « où » ; on veillera à orthographier correctement les expressions « quelles que soient » (et non « quelques soient »), *a priori* (et non « à priori »), les mots « chaos » (et non « cahos ») et « chef-d'œuvre » (et non « chef d'œuvre »).

## L'ORAL – LA LEÇON

Rapport établi par Marion Bourbon et Elsa Guest

### 1. Organisation de l'épreuve

Durée de la préparation : 5 heures

Durée de l'épreuve : 40 minutes

Coefficient : 3

L'épreuve orale de la leçon propose deux sujets au choix, chacun porte sur au moins une notion du programme de philosophie de Terminale Générale ou bien sur l'une des notions du programme de l'enseignement de spécialité Humanités, Littérature et Philosophie. Le coefficient de l'épreuve est de 3, comme toutes les autres épreuves du concours. Le choix du sujet par la candidate ou le candidat doit être fait dans un temps maximal de 10 minutes à partir du tirage, temps inclus dans les 5 heures de préparation dont elle ou il dispose pour composer sa leçon. Les candidates et candidats sont autorisés à s'appuyer sur les ouvrages de la bibliothèque qui sont à leur disposition pendant le temps de préparation. Les ouvrages peuvent être empruntés et utilisés pendant le temps de préparation et pendant l'épreuve. La leçon elle-même doit être prononcée en quarante minutes maximum. Par souci d'égalité, la leçon ne peut en aucun cas dépasser cette durée. Elle ne donne pas lieu à un entretien, ce que le candidat doit garder en tête tout au long de sa préparation : il ne lui sera pas donné de pouvoir revenir sur tel ou tel point de son exposé.

### 2. Remarques formelles

La description du déroulé de l'épreuve invite à quelques remarques concernant la gestion du temps. La durée de quarante minutes est évidemment indicative, au sens où la leçon « idéale » utiliserait chacune des secondes de ce temps mais pas une de plus. Cela signifie surtout que le candidat est invité à utiliser un maximum de ce temps, sans le dépasser. Les très bonnes leçons durent en général entre trente-cinq et quarante minutes, tout simplement parce qu'elles ont su déployer toutes les articulations annoncées dans leur plan, sans présupposer une connivence avec le jury en vertu de laquelle il lui incomberait de combler par lui-même d'éventuelles lacunes. À l'inverse, certaines leçons sont déroulées sans égard pour le temps, donnant lieu à deux écueils : certains candidats doivent s'interrompre au cours d'une leçon incomplète, d'autres parviennent à « résumer » leur dernière partie mais sans plus réussir à montrer ce qu'ils avancent. Les candidats doivent donc penser à faire usage de leur montre ou de leur réveil, pas seulement à le disposer devant eux. La présidente ou le président de la commission rappelle systématiquement à la candidate ou au candidat, lorsqu'il ne lui reste plus que deux minutes d'exposé. Cela ne doit pas perturber la fin de l'exposé : il s'agit seulement d'une invitation à conclure. Il est toujours regrettable que le jury soit obligé de couper des candidats qui ne tiennent pas compte de cette indication, ce qu'exige cependant l'égalité de traitement de tous devant l'épreuve.

On peut également attirer l'attention des candidats sur la nécessité d'une bonne qualité orale de la prestation, d'autant plus qu'il s'agit d'un concours d'enseignement destiné à des professeurs en exercice. La leçon n'est pas un cours de terminale, mais elle doit en présenter les qualités en matière de présence de celle ou de celui qui parle. Ainsi, on regrette quelques maladresses dans les remarques liminaires de certains candidats qui commentent tel ou tel détail extérieur au propos (fonctionnement de leur réveil, vérification de l'heure à la montre des membres du jury, etc.). Le candidat est invité à se mettre à l'aise, il peut prendre un court instant pour s'asseoir et boire, mais doit entrer ensuite sobrement dans le début de son exposé. Le débit de la voix pendant l'exposé doit être équilibré, ni trop rapide ni trop lent, et on attend également qu'il ne soit pas trop monocorde ; certains candidats ont semblé à peine concernés

par ce qu'ils disaient tant le ton de leur voix restait uniforme, indépendamment des articulations abordées par le propos. Exactement comme le feraient des élèves pour un cours donné dans une classe, le jury doit pouvoir aussi s'appuyer sur un rythme donné par le ton du candidat pour mieux identifier les différents moments de la leçon, d'autant plus quand ces articulations sont fines ou subtiles. Sur la forme encore, il est indispensable, et pour les mêmes raisons, que le candidat pense à regarder les membres du jury, non pas nécessairement tout au long du propos, mais régulièrement, pour asseoir encore sa présence, sans se limiter à l'un des membres du jury mais de façon équilibrée vers chacun des membres du jury. Ces recommandations renvoient incontestablement à un ensemble de qualités pédagogiques indispensables à un enseignement de philosophie, toujours dispensé oralement, et sur lesquelles le jury est en droit de pouvoir compter lors d'une épreuve prenant place dans le cadre d'un concours dont l'objet est la promotion au grade d'agrégés de professeurs, *a fortiori* déjà en exercice.

### 3. L'analyse du sujet et la problématisation, le rôle de l'introduction

Le choix du sujet doit être assumé par le candidat qui doit en assurer l'analyse en amont de son développement de la façon la plus claire possible, en tenant évidemment compte de tout le libellé, considéré dans sa singularité. Le sujet n'a pas été improvisé dans sa conception et sa formulation appelle un questionnement qui lui est propre. Ainsi par exemple, « le for intérieur » n'est pas « la conscience morale », « l'homme est-il un animal comme les autres ? » n'est pas « l'homme est-il un animal ? ».

Certaines leçons passent ainsi à côté de leur sujet, faute d'un travail suffisant sur les notions mises en jeu par le libellé de la question. C'est ainsi que la leçon sur « le for intérieur » limitait d'emblée très étroitement celui-ci au « tribunal de la conscience », et refusait expressément de s'intéresser à « l'intériorité psychologique » en s'enfermant dans un enjeu exclusivement moral. On passait à côté de l'intimité de la conscience et d'un questionnement plus large sur l'intériorité de la personne. La leçon portant sur la question : « le moi est-il une illusion ? » réduisait le moi à l'identité personnelle et ne travaillait pas la notion d'illusion, rabattue sur celle d'erreur. Certains exposés, parfois de bonne tenue, auraient pu être encore meilleurs si leurs auteurs avaient davantage pris appui sur le libellé du sujet pour déployer plus largement leur problématique. C'est ainsi que la leçon portant sur la question ; « Dépend-t-il de nous d'être heureux ? » se contentait d'opposer un nous individuel et un nous collectif, sans envisager franchement que le bonheur puisse venir d'autre chose ou de quelqu'un d'autre que nous. On touche ici à un autre point encore de l'analyse du sujet, à savoir la mise au jour d'un problème qui ne soit pas seulement une question mais pose et explicite une tension, un paradoxe. On attend en effet d'un questionnement philosophique qu'il porte la trace d'un étonnement authentique, et il doit y avoir au moins un moment de l'introduction qui soit aporétique, sans quoi il ne peut y avoir véritable leçon. Ce moment fait effectivement défaut lorsque des solutions ou des réponses sont « plaquées » trop vite sur la question, empêchant d'en déployer la ou les difficultés. Sans ce réel travail d'élucidation critique mené en introduction, le propos est rapidement condamné à s'épuiser et se répéter dans le cours de la leçon, comme on le constate trop souvent. Ainsi des défauts dits « scolaires » au sens où les professeurs les reprochent parfois à leurs élèves ou à leurs étudiants doivent rester des points de vigilance *a fortiori* chez un professeur. Ce défaut qui consiste à éluder l'examen d'un ou de plusieurs présupposés du sujet peut être illustré encore par d'autres exemples. Ainsi une autre leçon portant sur la question : « Quel intérêt a-t-on à être juste ? » ne nommait pas le désintéressement et se bornait à opposer un intérêt égoïste au primat de l'intérêt général, aplatissant finalement un enjeu décisif de la question. La leçon portant sur la question ; « Comment faut-il parler de l'art ? » présupposait constamment qu'il faut effectivement en parler, et n'envisageait pas l'hypothèse selon laquelle il y a en la matière de l'ineffable, du secret, ou quelque chose d'un

dévoilement muet. L'exposé portant sur le sujet : « Peut-on faire comme si le passé n'existait pas ? » faisait légitimement appel à la psychanalyse pour explorer la notion de traumatisme, mais n'évoquait pas le refoulement (ni a fortiori la distinction entre le déni et la dénégation), et s'intéressait à la connaissance historique, mais sans poser le problème du négationnisme et de la falsification du passé comme l'une des modalités de cette occultation... Ainsi la leçon : « Humanité et pluralité des cultures ? » réduit très arbitrairement l'extension de la culture à la seule dimension de la diversité des langues (et, accessoirement, celle des religions). Rappelons-le, le jury n'attend pas un cheminement préétabli et n'évalue pas les leçons eu égard à ce qui constituerait des attendus doctrinaux, mais au contraire laisse le candidat déployer son examen et sa lecture propres du sujet. Il n'en reste pas moins que le sujet est le sujet, qu'il requiert un questionnement spécifique qui doit servir de fil conducteur jusqu'au terme de la leçon, sans qu'on puisse choisir arbitrairement et trop vite que telle ou telle piste n'en fait pas partie.

À titre d'exemple d'une leçon excellente, on peut considérer le déroulé de celle portant sur « La conversation », bonne illustration de la cohérence donnée par un véritable fil conducteur, qui prend sa source dans un problème et nourrit un travail de définition et de redéfinition du concept interrogé par le libellé. Le candidat commence, tout en reconnaissant la labilité de l'usage effectif de la langue, par noter qu'on pourrait en première approche opposer la conversation et la discussion, dans la mesure où cette dernière semble avoir une certaine prétention au sérieux, ou du moins avoir un objet, porter sur un sujet particulier quand la première semble pouvoir s'épanouir sans réflexion particulière et donner la priorité au propos spontané ou de circonstance. Il semble donc qu'il s'agisse d'une forme dégradée de l'actualisation de la langue. Se pose alors la question de savoir ce que l'on y recherche. Faut-il la penser seulement comme une forme dégradée de la discussion ? Le candidat établit dans un premier moment qu'elle appartient essentiellement à l'humanité (non aux animaux ni aux intelligences artificielles, avec lesquels on ne converse pas vraiment), à partir de Kant (§88 de l'*Anthropologie*), de Descartes et Searle. La conversation traduit une capacité humaine à se comprendre et à se faire comprendre, c'est-à-dire à avoir de l'à-propos ou encore une maîtrise de la langue dans sa dimension sémantique. Mais une fois que la conversation a été ainsi définie, se pose encore la question de savoir s'il s'agit d'une activité dénuée de but ou de raison. En examinant les différentes formes de conversation (malgré la mollesse formelle du concept soulignée par Barthes), le candidat expose alors ses différentes fonctions. Elle sert certes à communiquer un contenu (car on redoute l'ennui dans la conversation, on redoute de manquer de sujets de conversation), mais au fond il s'agit d'abord et avant tout d'une exemplification de la fonction phatique du langage (Jakobson). La réflexion de Wittgenstein restituée avec précision et rigueur permet alors de la concevoir sur le modèle du jeu : c'est une activité qui a sa propre fin et qui procure le même genre de plaisir. Mieux : c'est une activité qui peut avoir le même genre de discontinuité que le jeu de balle par exemple. On peut interrompre une conversation comme on interrompt un jeu et le reprendre plus tard. Mais cette analogie avec le jeu signe-t-il son absence de sérieux ? Faut-il en conclure que la conversation n'a aucun intérêt ? Tout en soulignant, dans l'esprit du Wittgenstein des *Recherches philosophiques* que la conversation sert à révéler l'usage ordinaire du langage commun, quotidien et le plus souvent inaperçu, on ne peut se satisfaire de cet intérêt purement théorique. Avec Kant (toujours le §88 de l'*Anthropologie*), le candidat souligne alors qu'il s'agit d'une activité factrice de culture. La conversation apprend ainsi à taire ce qui pourrait faire du tort à un convive absent. Elle suppose donc des principes dont la transgression signale le scandale, comme le repas de famille de *Festen*. À partir d'une lecture précise de Grice, le candidat livre alors les quatre maximes, développées selon un principe kantien, qui constituent la conversation réussie : savoir écouter et ne pas trop parler (du point de vue de la quantité), faire droit à la véridicité (du point de vue de la qualité), être pertinent (du point de vue la relation), être clair et précis (du point de vue de la modalité). Le candidat peut alors conclure sur la vertu propre de la conversation : ces exigences éthiques minimales y sont constamment actualisées. Si ces maximes sont

générales, leurs modalités peuvent varier en fonction de l'usage social et des habitudes dialogiques.

La problématique s'est ici développée autour d'une proposition de distinction entre discuter (= examiner quelque chose, un objet précis à propos duquel on échange) et converser (= sans qu'il y ait nécessairement d'objet déterminé, mais comme un lien avec quelqu'un avec qui on entre en relation), distinction qui fondait un questionnement cohérent pour l'ensemble du propos, cette excellente leçon se distinguant par un usage équilibré et pertinent des références sur lequel nous pouvons revenir ici de façon plus générale.

#### 4. Les références philosophiques

Si elles ne constituent pas en tant que telles des « passages obligés », certaines d'entre elles offrent néanmoins des apports décisifs dans l'examen de la difficulté envisagée si bien que, lorsqu'elles en viennent à être littéralement ignorées, c'est le traitement lui-même du sujet qui en pâtit (il en est ainsi d'une leçon dans laquelle le candidat a mentionné « l'acte de langage » sans travailler la référence à Austin). On attend de ce point de vue des candidats une certaine culture philosophique. On déplore à ce propos, que les philosophes antiques soient très peu convoqués sur des sujets qui l'auraient pourtant permis, ce qui donne parfois le sentiment que, pour un grand nombre de candidats, l'histoire de la philosophie commence au XX<sup>e</sup> siècle, ou du moins à l'époque moderne.

On rappelle aux candidats qu'il faut veiller à un certain équilibre entre les parties qui, lorsqu'il fait défaut, menace l'efficacité de la progression logique. À cet égard, il faut absolument soigner les transitions qui justifient le passage d'une perspective à une autre, afin de ne pas donner le sentiment d'une juxtaposition de thèses radicalement opposées. Beaucoup d'introductions sont inutilement longues (plus de dix minutes) parce qu'elles anticipent sur le développement, au risque de devoir l'amputer de sa troisième partie, dès lors réduite à une esquisse voire littéralement à une annonce. De la même manière, la conclusion n'est pas le lieu pour introduire une nouvelle référence. L'effet est particulièrement désastreux lorsque la référence est très pertinente pour le sujet, car rétrospectivement, la leçon paraît mal organisée ou non aboutie. Il est donc prudent de s'abstenir, et de n'introduire sous aucun prétexte une nouvelle référence philosophique en conclusion.

Trop de candidats multiplient les références sans les approfondir. Beaucoup d'entre eux donnent le sentiment de proposer des lectures de seconde main, extrêmement pauvres, même d'auteurs classiques. Plusieurs candidats empruntent des livres dans la bibliothèque du concours, mais n'en font qu'un usage superficiel : ainsi, un candidat traitant du sujet « douter » n'a fait qu'une référence superficielle à Peirce, qu'il semblait pourtant bien connaître, et dont il avait emprunté les livres. Un autre candidat a remarqué de lui-même que ses références formaient une « liste à la Prévert », prenant ainsi conscience qu'il n'approfondissait rien et ne faisait que citer des noms propres. En dissertation comme en leçon, il faut choisir : renoncer aux références qui font « doublon » ou qu'on ne connaît que superficiellement et privilégier des références plus centrales, ou plus pertinentes pour *le sujet précis* qu'on est en train de traiter. Il est déraisonnable de traiter en seulement une ou deux phrases des auteurs aussi importants qu'Aristote, Descartes, Kant et Hegel, ou des auteurs aussi complexes et fins que Wittgenstein et Peirce par exemple. Les livres ne servent pas seulement à lire un passage « en situation » (ce qui est rarement utile), mais doivent permettre aux candidats d'approfondir un extrait, de faire un exposé circonstancié et précis de telle page, etc. Si on lit un extrait, il faut le lire clairement et intelligiblement, et le commenter précisément. Le jury doit comprendre pourquoi il était indispensable de citer *ce texte*. En aucun cas cela ne doit servir à « meubler » ou « tuer le temps ».

## 5. Conclusion générale

Rappelons pour terminer que l'oral de leçon constitue, comme son nom l'indique, une *leçon*, un moment vivant d'*enseignement*. Cela suppose, autant que possible (et malgré la solennité du concours) que le candidat endosse l'*ethos* d'un enseignant, comme il le fait avec ses classes, en évitant le jargon et la mauvaise rhétorique. Si l'élégance et les formules frappantes ne nuisent pas, elles ne peuvent se substituer à un vrai travail conceptuel. Un oral réussi, comme un cours réussi, constitue à cet égard une expérience de pensée *partagée*, ce qui suppose d'abord la clarté du propos. Le meilleur conseil qu'on puisse donner aux candidats est sans doute celui de parvenir à donner à voir une pensée en acte *adressée* qui produise sur son public en retour des « effets de pensée ». Les meilleures leçons témoignent à cet égard de cet engagement sincère. Elles donnent à voir une pensée au travail, initiant un dialogue avec les textes qui repose toujours sur une appropriation singulière sans lequel il ne peut y avoir d'usage des auteurs. Ainsi la leçon « La conversation », exemplaire à tous égards, s'est-elle distinguée tout à la fois par la détermination précise d'un problème, la construction d'un plan très bien articulé et la précision impressionnante des références (John Searle, Wittgenstein, et l'article "logique et conversation" de Paul Grice) que le candidat a mis à chaque fois au service d'une pensée en première personne.

**Sujets proposés au choix des candidates et candidats** (les sujets choisis figurent en gras) :

Présent et présence	<b>L'homme est-il un animal ?</b>
Attendre	<b>Peut-on parler d'un « règne de la technique » ?</b>
<b>Faut-il vivre avec son temps ?</b>	L'original et la copie
Change-t-on avec le temps ?	<b>Bien faire et laisser dire</b>
<b>L'inattendu</b>	Peut-on enseigner la vertu ?
Que veut-on dire lorsque l'on dit : "c'est trop tard" ?	<b>Culture et violence</b>
<b>Temps individuel et temps collectif.</b>	Qu'est-ce qu'un modèle ?
Y a-t-il des moments parfaits ?	<b>S'accorder à la nature</b>
<b>Peut-on faire comme si le passé n'existait pas ?</b>	La force de travail
L'éloquence se moque-t-elle de la vérité ?	<b>Le monde de l'animal</b>
<b>La vérité est-elle ineffable ?</b>	L'instinct.
<b>Les apparences</b>	La technique fait-elle violence à la nature ?
Peut-on nier l'évidence ?	<b>La force et le droit</b>
<b>Qu'est-ce qu'un fait ?</b>	<b>Le droit au bonheur</b>
<b>La franchise</b>	La beauté n'est-elle qu'une idée ?
<b>La recherche de la vérité.</b>	De quoi pouvons-nous devenir esclaves ?
<b>L'intuition</b>	L'injustice est-elle la norme ?
<b>La certitude</b>	La violence est-elle le seul moteur de l'histoire ?
<b>Douter</b>	Qu'est-ce qu'un maître ?
<b>Le déni</b>	Peut-on éduquer notre sensibilité ?
Le besoin de méthode.	<b>Le moi est-il une illusion ?</b>
Le mensonge.	<b>Les idées changent-elles le monde ?</b>
Le droit de mentir.	<b>Le silence est-il un acte de langage ?</b>
<b>La justice est-elle condamnée à n'être qu'un idéal ?</b>	La sensibilité animale
<b>L'injustice peut-elle être un idéal ?</b>	Penser en technicien
<b>Quel intérêt a-t-on à être juste ?</b>	Le sens commun
<b>Certaines inégalités peuvent-elles être justes ?</b>	Le malentendu

<b>Peut-on être réaliste et rechercher la justice ?</b>	L'improvisation
La forme du droit	<b>Peut-on savoir ce que l'on sent sans l'exprimer ?</b>
La raison a-t-elle des limites ?	<b>Le goût des autres</b>
<b>Peut-on perdre la raison ?</b>	Eduquer ou dresser.
Raisonner, est-ce calculer ?	<b>Le pouvoir des images</b>
<b>Peut-on rendre raison de tout ?</b>	Le droit de l'animal.
La raison peut-elle être suffisante ?	<b>L'insensibilité</b>
Les raisons d'agir	<b>La parole est-elle libératrice ?</b>
La justification	<b>Y a-t-il des valeurs techniques ?</b>
<b>Y a-t-il un travail intellectuel ?</b>	Le conflit des devoirs
<b>Le sens commun</b>	Pour être religieux, faut-il être croyant ?
<b>Le moi est-il haïssable ?</b>	La relativité de la justice
<b>Mettre en perspective</b>	L'État est-il un progrès dans l'histoire ?
Le bonheur est-il subjectif ?	<b>La violence verbale</b>
Le bonheur des méchants	<b>La transmission du savoir garantit-elle l'émancipation de l'individu ?</b>
L'imbécile heureux	<b>La nature fait-elle bien les choses ?</b>
<b>Faut-il avoir honte d'être heureux lorsque les autres ne le sont pas ?</b>	Agir en technicien
<b>Faut-il rechercher le bonheur à tout prix ?</b>	Le travail du rêve
<b>Dépend-il de nous d'être heureux ?</b>	Le désordre du monde
A quoi bon être moral ?	<b>La force de l'habitude</b>
Le cas de conscience.	<b>Que puis-je dire être mien ?</b>
Que dois-je faire ?	<b>Humanité et pluralité des cultures</b>
<b>Faut-il toujours tenir sa parole ?</b>	L'expert et l'amateur
La pitié	<b>Faut-il aimer la vérité ?</b>
<b>La compétence technique peut-elle fonder l'autorité politique ?</b>	La sensibilité morale
Serions-nous plus libres sans machines ?	<b>Les beaux parleurs</b>
<b>Comment savoir ce que je dois faire ?</b>	L'informe
A quoi reconnaît-on un objet technique ?	<b>Prendre la parole</b>
<b>La valeur d'une civilisation est-elle fonction de son développement technique ?</b>	Domestiquer
<b>La raison se reconnaît-elle dans la technique ?</b>	Le langage animal.
Qu'attendons-nous de la technique ?	<b>Se raconter</b>
Agir machinalement	<b>Peut-on être trop heureux ?</b>
À quoi sert la technique ?	<b>Le naturel</b>
A quoi tient la beauté des mots ?	<b>Devenir quelqu'un</b>
Peut-on penser sans métaphores ?	<b>L'idée de monde</b>
<b>La violence des mots</b>	Pourquoi des musées ?
<b>Est-il possible de trouver les mots justes ?</b>	La puissance
<b>La magie des mots</b>	La nature a-t-elle des droits ?
<b>Peut-on dire les choses telles qu'elles sont ?</b>	La division du travail
<b>Les pouvoirs du langage</b>	La révolte peut-elle être un droit ?
Peut-on tout dire ?	<b>L'inhumain</b>
<b>Peut-on parler pour ne rien dire ?</b>	L'exercice du pouvoir
La lettre et l'esprit	<b>Éduquer, est-ce éveiller ou transmettre ?</b>

<b>La conversation</b>	L'histoire est-elle écrite par les vainqueurs ?
<b>Qu'est-ce que décrire ?</b>	Le for intérieur
Que signifie l'amour de la nature ?	<b>L'effet de réel</b>
<b>Le spectacle de la nature</b>	Qu'est-ce qu'être authentique ?
Peut-on se donner comme règle morale de suivre la nature ?	<b>L'Etat et le peuple</b>
<b>Laisser faire la nature</b>	La littérature nous apprend-elle à vivre ?
<b>Les lois de la nature</b>	La beauté nous rend-elle meilleurs ?
<b>Faut-il laisser parler la nature ?</b>	Être autodidacte
<b>Vivre selon la nature</b>	La guerre peut-elle être juste ?
L'habitude est-elle une seconde nature ?	<b>La fuite du temps</b>
Qu'est-ce qui est contre-nature ?	<b>Avoir le temps</b>
<b>L'homme est-il un animal comme les autres ?</b>	Le moi et ses images
<b>Peut-on à la fois exploiter la nature et libérer l'homme ?</b>	La tradition
<b>Comment faut-il parler de l'art ?</b>	L'identité biographique
Qu'est-ce qu'une expérience esthétique ratée ?	<b>L'État et la guerre</b>
<b>Quel est l'objet de l'art ?</b>	La parole
Qu'est-ce qu'une image nous donne à voir ?	<b>La pluralité des cultures</b>
La faute de goût	<b>La nature nous oblige-t-elle ?</b>
Être dans son monde	<b>Parler, est-ce uniquement communiquer ?</b>
Puis-je découvrir le monde sans connaître d'autres cultures ?	<b>Dire et montrer</b>

## L'ORAL – L'EXPLICATION DE TEXTE

**Rapport établi par Monsieur Jean-Michel LESPASSE et Madame Marie-Noëlle RIBAS à partir des remarques faites par l'ensemble des membres de la commission.**

### 1. Organisation de l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales.

Durée de la préparation : 2 heures 30

Durée de l'épreuve : 50 minutes (explication : 30 minutes, entretien : 20 minutes)

Coefficient : 3

Déroulé de l'épreuve : Après avoir été accueilli par les appariteurs et conduit dans la salle dédiée au tirage des sujets, le candidat choisit une enveloppe parmi deux enveloppes tirées au hasard devant lui et qui lui sont présentées par l'un des membres du jury. Chaque enveloppe contient deux textes photocopiés, de deux auteurs différents. Une fois ouverte l'enveloppe choisie par le candidat, lecture lui est faite du choix de textes qui lui est proposé. Dès qu'il est installé en salle de préparation et que le temps de préparation est commencé, le candidat dispose de dix minutes pour notifier le texte qu'il a retenu selon des modalités qui lui auront été spécifiées lors du tirage. Ces dix minutes sont incluses dans le temps de préparation.

Les textes de cette seconde épreuve sont tirés des œuvres des auteurs au programme de philosophie des classes terminales. À la suite de la réforme du baccalauréat, cette liste a été étoffée, passant de cinquante-sept auteurs à quatre-vingt-trois. Des extraits d'auteurs nouvellement ajoutés – Nagarjuna, S. Weil, E. Anscombe, I. Murdoch etc. – ont été proposés aux candidats et il faut prévoir que leur présence perdurera. Le jury a veillé à apparier des textes d'auteurs appartenant à deux périodes distinctes, mais aussi des thèmes et des traditions philosophiques distinctes.

La longueur des textes tient compte du temps de préparation imparti dans le cadre de l'épreuve ; elle admet quelques variations, tous les philosophes n'ayant pas une écriture philosophique d'une même densité. Chaque texte forme une unité dont il s'agit de rendre compte.

Il est important de noter que les ouvrages dont les textes sont extraits sont mis à disposition des candidats pendant l'épreuve, dans l'édition du texte photocopié : une fois le choix du texte arrêté par le candidat, les appariteurs vont chercher l'ouvrage dont il est issu dans la bibliothèque du concours pour le lui communiquer. Le jury invite les candidats à user du volume qui leur est fourni, pour prendre connaissance du contexte immédiat dans lequel s'insère leur extrait. Contrairement à l'épreuve de leçon, le candidat n'aura accès à une bibliothèque, pas même un dictionnaire. Il convient également que le candidat s'assure du sens du texte en lisant les notes présentes dans le volume, en particulier lorsqu'il s'agit d'une traduction ou d'un texte en français ancien, comme c'est le cas par exemple pour les textes de Montaigne. Si cette remarque vaut pour tout texte, elle peut revêtir une importance capitale pour qui a choisi de commenter l'extrait d'un auteur appartenant à une tradition autre que la philosophie occidentale : le candidat confronté à un texte de Tchouang-tseu ou de Nāgārjuna, par exemple,

devra en tirer bénéfice pour éviter ainsi des contresens évitables ou gagner en précision, d'autant que les membres du jury ont eux-mêmes pour habitude de vérifier le contenu des informations dont dispose le candidat. S'il est évidemment attendu que le candidat ne se contente pas de réciter une note, il serait dommageable qu'il se prive de cette aide précieuse.

Au terme du temps de préparation, le candidat est conduit devant le jury qui l'accueille et vérifie avec lui que le texte présenté est bien celui qu'il a choisi. Il lui est aussi rappelé les modalités de l'épreuve, qui comprend deux parties : le candidat dispose de trente minutes pour faire son explication de texte, lecture comprise de l'extrait, puis de vingt minutes d'entretien avec le jury. La lecture du texte *dans son intégralité* n'est pas obligatoire, mais elle est d'usage. Celle-ci pourra être effectuée en tout début d'épreuve ou à la fin de l'introduction. Lorsque le texte est d'une certaine ampleur, cette lecture peut durer plusieurs minutes, qui doivent nécessairement être prises en compte par le candidat dans sa gestion du temps. On constate que cet exercice a pu poser quelques difficultés à certains qui ont produit des lectures hachées ou morcelées. Il est donc bon de s'y entraîner au préalable pour gagner en fluidité et en expressivité, sachant que la lecture est généralement un bon indicateur du niveau de compréhension d'un texte. Si le jury considère que la poursuite de la lecture de l'extrait jusqu'à son terme pourrait empiéter trop largement sur le temps d'exposition imparti au candidat, il est susceptible d'interrompre cette lecture et de demander au candidat de commencer ou de poursuivre son exposé. Au terme des trente minutes d'explication, comme à la fin de l'entretien, un candidat qui n'aurait pas achevé son propos sera néanmoins interrompu par le jury afin de garantir l'équité de l'épreuve pour tous.

La seconde partie de l'épreuve consiste en un entretien qui est un moment d'échange entre le candidat et les membres du jury qui l'amèneront à clarifier certains concepts ou certains éléments de son explication, à approfondir ou à réviser certaines interprétations avancées. L'objectif n'est jamais de prendre en défaut le candidat ou de le piéger, mais il est de lui permettre tout au contraire de manifester l'étendue et la pertinence de sa compréhension du texte. Le jury appréciera la capacité d'écoute et l'attitude ouverte du candidat, dans l'échange, son aptitude à s'emparer de remarques qui lui sont adressées pour enrichir sa réflexion, la compléter ou la clarifier et modifier sa lecture au besoin, préciser certains points laissés dans l'ombre, voire dans certains cas, à rectifier un contresens. On invitera utilement le candidat à éviter deux écueils diamétralement opposés dans cet échange : le premier, qui serait d'adopter une posture de défense, laquelle affaiblirait sa capacité de réponse, ou, de façon plus élémentaire, dans le cadre de la communication à instaurer, de fuir systématiquement le jury du regard d'un bout à l'autre de l'épreuve, comme ce fut le cas d'un candidat ; le second écueil, serait de faire preuve de familiarité à l'égard du jury, et de manquer aux exigences de solennité de l'épreuve. Un candidat ne peut pas attendre que le jury acquiesce à ses réponses et encore moins qu'il réponde lui-même à d'éventuelles questions, par une inversion des rôles de mauvais aloi. L'entretien n'est pas un dialogue d'égal à égal, en raison du contexte de dissymétrie institutionnelle entre le jury et le candidat. Cette dissymétrie n'empêche pas que l'entretien puisse être l'occasion d'une réflexion en commun et d'un véritable échange intellectuel. On ne peut que recommander aux candidats de se préparer à cette seconde partie de l'épreuve : il faut garder à l'esprit que l'épreuve ne prend pas fin avec la fin de l'exposé et veiller, par conséquent, à ménager ses forces et sa contenance pour faire face à cet entretien exigeant.

## 2. Le choix du texte

Comme dans tout concours, le tirage des sujets relève d'une part de hasard, et il est vrai qu'on peut avoir la main plus ou moins « heureuse », au regard de ses connaissances et de ses affinités philosophiques. Reste que le choix opéré par le candidat entre les deux textes relève de sa seule décision, et qu'il faudrait que celle-ci, même si elle s'opère dans un temps très

court, soit autant que possible éclairée.

Les textes sélectionnés par le jury sont rarement des textes fréquentés en classe, qu'on peut trouver dans tous les manuels ou tirés d'œuvres régulièrement travaillées en étude suivie avec les élèves. Mais cela n'est pas exclu, comme ce fut le cas cette année, avec l'extrait du *Phèdre* de Platon où sont exposés les deux procédés de la dialectique, que sont rassemblement ou division. On mentionnera encore cet extrait de Tchouang-tseu (*Œuvre complète*, trad. Liou Kia-hway, chap. XIX, Paris, Folio essais, 1969, p. 214-215) où Confucius échange avec un nageur qui affronte sans mal des eaux déchaînées pour être parvenu à s'oublier lui-même et à ne faire plus qu'un avec la nature de l'eau. Si ce texte a fait l'objet d'une découverte récente chez la plupart des collègues, à l'occasion de l'introduction de Tchouang-Tseu au programme de Terminale, il n'en reste pas moins un classique et un des textes les plus accessibles de l'œuvre car des plus commentés. On a sur ce point pu regretter plusieurs choix de texte opérés, semble-t-il, par défaut. On rappellera qu'un texte canonique n'est pas nécessairement une « chance » et on soulignera, *a contrario*, que pour un texte jugé peu connu, ce qui importe est avant tout l'attention portée au problème et à l'argumentation du texte, qui permettent d'en ressaisir le sens et la cohérence conceptuelle dans une lecture immanente. Bien lire les deux textes avant de faire son choix permet de distinguer un texte dit classique mais demandant une compréhension approfondie, voire technique, du passage en question, d'un texte moins classique en apparence mais présentant une question philosophique plus traditionnelle et plus facilement repérable. Il ne faut donc pas s'interdire l'étude d'un extrait dont on ne connaît pas bien l'auteur ni opter trop rapidement pour tel texte, au motif que l'on connaîtrait bien certaines thèses de l'auteur : seule importe l'analyse rigoureuse du passage étudié dans sa singularité.

### 3. L'exposé

Lors de cette session 2025, le jury a eu le plaisir de constater que, dans l'ensemble, les explications ont suivi les règles formelles de l'exercice : la présentation, l'élocution, le respect du temps imparti, la disposition ouverte des candidats lors de l'échange avec le jury sont très satisfaisants. La plupart des candidats ont bien compris que l'épreuve du concours ne saurait être confondue avec un cours devant une classe terminale, en maintenant une densité du propos, une ambition spéculative et un niveau de langue appropriés à cette épreuve. Reste que, si l'ensemble des explications proposées sont de bonne facture, certaines laissent encore à désirer du point de vue méthodologique. On s'étonne sur ce point que certains gestes attendus ne soient pas systématiques, comme, par exemple, la mise en contexte de l'extrait, la formulation claire du problème soulevé ou encore la définition des concepts structurant l'argumentation. Aussi commencera-t-on par rappeler quelques règles formelles à respecter, même si elles sont maîtrisées par la plupart.

L'explication du texte doit être précédée d'une introduction et doit se terminer par une conclusion, que l'on doit pouvoir identifier comme telles à l'oral, ne serait-ce que parce que le candidat aura marqué un court silence entre les différents moments de son explication. Trop de candidats, de peur d'être pris de court par la durée de l'épreuve, réalisent une présentation dans un flux ininterrompu.

L'introduction doit situer l'extrait choisi dans l'ouvrage auquel il appartient, en précisant le moment argumentatif au sein duquel il se situe. La connaissance des grandes lignes problématiques de l'ouvrage est, à cet égard, précieuse. Même si le temps dévolu à la préparation est limité, les candidats, qui ont l'ouvrage à disposition, doivent s'en saisir pour contextualiser leur extrait : il faut impérativement lire rapidement ce qui précède et ce qui suit immédiatement le passage à expliquer, afin de mieux saisir le projet de l'auteur, le problème soulevé ou la thèse développée par ce texte précis. On y découvre parfois une clé de lecture

qui peut permettre de confirmer ou d'infirmer une hypothèse interprétative que l'on avait pu formuler à la lecture du passage donné à commenter. C'est peut-être ce qui aurait permis à l'explication d'un extrait de l'ouvrage de Paul Ricoeur *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (p. 185, notée 7/20), largement paraphrastique et insuffisamment conceptualisée, de commenter plus judicieusement la fin du texte, en montrant comment l'expérience de l'habiter pouvait aussi composer avec un certain rapport à l'espace géométrique, alors même que le texte rappelait précédemment toute l'importance de la distinction phénoménologique entre l'expérience vécue de l'espace et l'espace « euclidien, cartésien, newtonien ».

Une bonne explication est celle qui parvient à restituer l'unité philosophique qui est celle de l'extrait choisi, en réponse à un problème précis, tout en s'attachant à entrer dans le détail du texte pour n'en rien laisser dans l'ombre. Cela implique de dégager, dès l'introduction, le problème soulevé par ce passage ou la thèse développée à cet endroit de l'ouvrage, pour présenter ensuite brièvement les moments du texte et leur fonction dans son économie. Si le nombre de parties varie selon l'extrait donné, on évitera de couper le texte en trop de parties, au risque de perdre le fil conducteur qui unifie celui-ci, car l'objectif est bien de faire apparaître, à partir de l'identification de ses grandes articulations du texte, l'unité de son propos philosophique. Afin de s'assurer du plan, il ne faut pas hésiter à revenir à des gestes élémentaires, comme le repérage des connecteurs logiques. Cela aurait pu être utile à ce candidat qui n'a pas su trouver les grandes articulations d'un extrait de *La mémoire, l'histoire, l'oubli* de Ricoeur quant à la manière dont le corps investit l'espace pour parvenir enfin à l'habiter. Il a voulu en proposer une analyse thématique, alors que le texte mettait progressivement le corps en mouvement, d'une part, et qu'il introduisait une distinction entre espace vécu et espace géométrique, d'autre part, dont le candidat n'a pas su mettre en évidence le rôle dans l'économie du texte.

Expliquer un texte consiste à montrer comment l'auteur résout progressivement une difficulté ou comment il déploie une thèse. L'explication est donc linéaire et doit éclairer presque mot à mot le sens du texte. Trop d'explications manquent de linéarité. De manière générale, les explications doivent être plus homogènes : certains passages des textes sont passés sous silence, certaines phrases ou expressions restent ignorées, alors que tous les éléments du passage, ou presque, méritent d'être considérés. Il faut veiller au bon équilibre de l'explication et prendre garde en particulier à ne pas survoler la dernière partie du texte. On observe trop souvent des explications superficielles en fin de parcours, ce qui est d'autant plus dommageable qu'il n'est pas rare que le débouché ultime d'un texte en éclaire le développement global. On constate également un défaut de linéarité chez certains candidats qui ne respectent pas toujours l'ordre d'exposition des idées. Tel candidat, par exemple, mobilise d'emblée la notion de liberté qui n'apparaît qu'en toute fin de l'extrait. En l'occurrence ce choix se révélait peu stratégique puisqu'il s'agissait de déployer la logique de l'argumentation, en montrant comment l'ensemble du texte préparait logiquement l'introduction finale de ce concept.

Les explications proposées mériteraient, en outre, de gagner en clarté. En ce sens, il ne suffit pas de signaler les concepts essentiels du texte, encore faut-il les définir et les comprendre dans la logique d'ensemble. Un candidat dont l'explication portait sur un extrait de la *Théorie des Sentiments moraux* d'Adam Smith (Paris, Puf, Quadrige, 2003, p. 157-158) semble ignorer, par exemple, ce qu'est la sympathie chez l'auteur et ne cherche pas à préciser le sens d'une notion, pourtant au cœur du texte. Un autre candidat soutient que Kant réfute le « constructivisme empirique », sans préciser ce qu'il faut comprendre par là. Très souvent, on déplore que si effort d'analyse conceptuelle et de définition il y a, celui-ci tend à se déployer au détriment de la logique d'ensemble, si bien que certains exposés se présentent plus comme une pluralité d'explications que comme une explication unifiée. Inversement, quand la structure argumentative est bien restituée, il arrive que ce soit souvent au détriment de l'analyse

conceptuelle de détail. Les meilleures explications sont celles qui parviennent à conduire ce double mouvement d'analyse et de synthèse de façon équilibrée.

Le jury a valorisé les candidats qui ont réussi à mettre leur culture philosophique au service de l'extrait proposé. Rappelons tout d'abord que certains textes ne sont compréhensibles qu'en étant resitués dans leur contexte historique immédiat ou encore, en précisant le rapport qu'ils établissent avec certaines réalités historiques, qui vont faire l'objet d'une considération philosophique particulière. Il convient alors, *a minima*, de rappeler de quoi il est question, comme a pu le faire l'explication d'un extrait du quatrième chapitre du premier livre des *Discours sur la première décade* de Tite-Live de Machiavel (notée 14/20), qui revenait utilement sur l'histoire politique de Rome et plus particulièrement sur les « troubles qui eurent lieu à Rome depuis la mort des Tarquins jusqu'à la création des tribuns ». C'est en redonnant les circonstances de cette période historique que l'on pouvait rendre compréhensible la thèse paradoxale de Machiavel sur les bénéfiques, pour la République, des conflits entre les « Grands » et le peuple. La généralisation opérée par Machiavel trouvait là sa condition d'intelligibilité et, ultimement, le retour à la situation contemporaine de l'auteur, celle de la Florence du XVI<sup>e</sup> siècle, était également particulièrement judicieux.

A cet égard, il paraît judicieux que les candidats optent pour des auteurs qui, à défaut de leur être parfaitement familiers, ne leur soient pas complètement étrangers. Le jury observe à ce propos un défaut de culture philosophique chez certains candidats d'autant plus dommageable et surprenant qu'il concerne des auteurs ou des concepts classiques, que certains avouent explicitement ne pas connaître à l'occasion de l'entretien avec le jury. Quand bien même ce serait le cas, il n'est pas utile que le candidat le confesse au jury. On s'étonnera, par exemple, qu'une candidate ait choisi de commenter un passage de l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote sur la prudence, alors même qu'elle ne savait pas définir la *phronésis* et qu'elle ne maîtrisait pas la distinction entre vertus éthiques et vertus intellectuelles. On songe également à cet autre candidat qui a proposé une courte explication, d'une durée de 17 minutes, sur un passage du *Traité politique* de Spinoza, auteur qu'il ne connaissait manifestement pas du tout. Le candidat s'en tenait à des poncifs sur l'immanence et le « *deus sive natura* », très éloignés de l'extrait. Il a dès lors mobilisé sur son texte d'autres auteurs qu'il semblait un peu mieux connaître, comme Rousseau et Hobbes, qui ne firent que d'avantage écran à la compréhension du passage. Une connaissance même minimale du *Traité théologico-politique*, en particulier du chapitre XX sur lequel le jury a tenté d'aiguiller le candidat, et notamment la simple distinction entre actes et pensées utile pour comprendre l'expression « volonté de la cité » trop rapidement amalgamée à la volonté générale de Rousseau, aurait été plus probante que les références convoquées par le candidat. Elle était malheureusement méconnue. Le candidat a affirmé que le bien suprême pour Spinoza était la paix et lors de l'entretien n'a pu rectifier ce point lorsque le jury lui a parlé du cinquième livre de l'*Éthique* et de la notion de béatitude.

Au contraire, c'est une assez bonne connaissance de la philosophie nietzschéenne qui a servi l'explication du paragraphe 28 du troisième *Traité de la Généalogie de la morale* (notée 14,5/20) : des aspects importants du texte, concernant la volonté de puissance contre le nihilisme, ont été bien commentés. Mais il faut alors mettre en garde contre l'inconvénient que peut parfois représenter une trop grande familiarité avec l'œuvre dans son ensemble. L'explication proposée ne prêtait pas toujours suffisamment d'attention aux formulations de Nietzsche, à certaines particularités du texte (la « volonté de l'homme et de la terre ») ou omettait tout bonnement de commenter certains passages. L'entretien, très productif, aura permis d'y remédier partiellement. Un semblable défaut pouvait être décelé dans l'explication d'un extrait du *Mode d'existence des objets technique* de Gilbert Simondon, où celui-ci introduit le concept de « transindividualité » (explication notée 15/20). La bonne connaissance de l'œuvre, manifeste, a permis à la candidate de développer une explication claire, vivante, toujours relancée. Mais, paradoxalement, le concept de « transindividualité » apparaissait

presque comme allant de soi, alors même qu'il convenait de s'interroger sur la philosophie sociale qu'il supposait, sur ses présupposés et ses implications.

Dans certaines prestations, la conclusion reste un temps faible et la dernière phrase, souvent improvisée, donne lieu à des généralités creuses qui manquent de rigueur. Une explication bien menée en son début donne ainsi l'impression de se déliter sur la fin. On ne saurait trop insister sur l'importance d'une conclusion qui, bien distincte d'un résumé pur et simple, doit mettre en relief non seulement ce que la lecture du texte a pu établir, mais encore les perspectives qu'il ouvre, les problèmes qu'il invite à examiner, les itinéraires intellectuels qu'il suggère. À défaut d'avoir pu intégralement préparer et rédiger la conclusion, il est conseillé au candidat de déterminer sur quelle idée il veut clore son exercice, de façon à préparer le mot de la fin. Parce que la dernière phrase est ce sur quoi l'exposé se clôt, celle-ci ne doit pas être laissée au hasard, sachant qu'un jour de concours on cherche à montrer sa maîtrise de l'exercice, du texte, et de son propos.

On voudrait attirer l'attention des candidats sur le fait qu'une explication réussie est celle qui parvient à mettre en évidence *la singularité* du texte choisi, en montrant pourquoi cet extrait, coupé comme il est, n'est pas n'importe quel autre extrait de l'ouvrage considéré. Trop de prestations tendent à gommer les spécificités du passage donné en l'effaçant sous des généralités concernant la doctrine de l'auteur, l'ouvrage, voire sous la masse des références extérieures au texte. Le texte ne doit jamais être un prétexte à rapporter des éléments connus, s'ils ne servent pas directement l'intelligence des lignes sélectionnées. Un très bon candidat a, par exemple, su mobiliser avec profit ses connaissances de Marx pour déployer son explication d'un extrait très dense de *l'Idéologie allemande*. Rappelant le matérialisme de l'auteur, il a justifié l'importance pour lui d'exposer l'apparition historique de la conscience, en particulier, le moment de son émancipation du réel. On regrettera à l'inverse que certaines explications « plaquent » souvent des développements doctrinaux sans rapport avec le texte, ou qui ne permettent pas réellement de l'expliquer. Un candidat qui a réussi une très belle explication de *La souveraineté du bien* d'Iris Murdoch (trad. Pichevin, Eclat poche, 2023, p. 120-122) a cependant mobilisé trop de références. Si la plupart d'entre elles étaient pertinentes et furent fort appréciées, certaines l'étaient moins, et d'autres, auxquelles on pouvait s'attendre, n'ont pas été perçues. Le côté très érudit de l'explication proposée, la finesse avec laquelle le candidat mobilisait certaines connaissances en philosophie médiévale, en particulier concernant la philosophie de Maître Eckhart, rendait ainsi plus sensible l'absence d'autres références comme celle de l'âme affairée (Plotin, *Ennéades*, III, 7 (45)). On conseillera donc aux candidats de ne mobiliser que les références extérieures que le texte appelle, soit parce qu'elles sont explicitement convoquées par l'auteur, soit parce qu'elles sont présentes de manière plus ou moins implicite, en raison des concepts ou des idées avancées. Les très bonnes explications sont celles qui ont réussi à analyser la logique précise de l'argumentation dans une lecture linéaire fine, qui reste le cœur de l'explication, tout en mobilisant des références internes à l'œuvre de l'auteur, ainsi que des références externes de ceux avec qui il dialogue, prises dans l'histoire de la philosophie, tout en dégagant les différents enjeux au-delà de la simple érudition historique. C'est lorsqu'un équilibre est trouvé entre ces trois exigences que l'explication est la meilleure.

Une des raisons pour lesquelles trop peu de candidats parviennent à faire ressortir l'originalité de l'extrait et son enjeu est, peut-être, la peur de prendre des risques, ce qui conduit souvent à affadir considérablement le texte. Dans le cadre de l'explication d'un extrait de la *Lettre à Morus* datée du 5 février 1649 de Descartes sur le refus d'accorder la pensée aux animaux, on regrette l'excessive prudence d'un candidat qui, s'il ne commet aucun contresens sur le texte, n'accroche pas ses éléments difficiles - mais qui sont peut-être aussi les plus intéressants - comme l'idée d'une pensée latente dans le corps ou la référence aux Pythagoriciens à la fin de l'extrait. On aurait aimé que le candidat s'y arrête pour s'interroger davantage. La bonne

explication est celle qui est capable de montrer en quoi les lignes proposées ne sont réductibles à nulles autres. Tel candidat qui analysait *La souveraineté du bien* d'Iris Murdoch soulignait de manière pertinente qu'il y avait une référence à la prudence chez Aristote, mais il ne poussa pas le raisonnement jusqu'à établir ce qui distingue Murdoch dans l'usage qu'elle fait de cette notion, sachant que sitôt convoquée la notion de *phronèsis*, l'autrice introduit l'idée d'anéantissement du moi. L'explication aurait été plus aboutie si elle était parvenue à montrer le déplacement opéré par Murdoch dans l'usage même de son concept.

#### 4. L'entretien

Le temps d'exposition de trente minutes accordé au candidat est suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de vingt minutes au maximum. L'entretien fait partie intégrante de l'épreuve : il occupe plus du tiers de sa durée. La note attribuée par le jury tient compte à la fois de l'explication et de l'entretien, non qu'il s'agisse d'additionner deux prestations séparées mais de considérer une prestation dans sa globalité, explication du texte et entretien.

Le jury invite le candidat à aborder avec confiance ce moment de l'épreuve. Confiance tout d'abord dans les intentions du jury qui n'est pas là pour déstabiliser la candidate ou le candidat et qui s'efforcera toujours d'ancrer ses questions dans ce qui a été initialement proposé. Le candidat doit également avoir confiance dans sa propre capacité à se reprendre et à parfaire son explication initiale, sachant que les questions posées par le jury ont pour but de lui permettre de compléter, de rectifier ou de développer les éléments exposés. Tous les membres de la commission participent à cet échange, ce qui permet de varier ou de moduler les angles de questionnement. Il n'est jamais rédhibitoire – et cela ne doit pas inquiéter – de ne pas comprendre une question ou, la comprenant, de ne pas pouvoir répondre à une question posée par un membre du jury. Il arrive au jury de poser des questions qui peuvent paraître difficiles, et qui portent sur des points d'interprétation délicats : non pas que le jury détienne alors une réponse attendue sur le modèle de la devinette ; il attend au contraire que le candidat s'approprie et affronte tel ou tel point embarrassant, propose des hypothèses d'explication, s'installe dans une position de recherche et de réflexion ouverte. Un excellent candidat sur Marx a su s'interroger sur l'usage du terme de « généalogie » pour qualifier la démarche de *L'idéologie allemande* et s'est alors attaché à distinguer l'approche historique de l'approche généalogique. L'entretien qui a suivi l'explication d'un passage des *Prolégomènes à l'histoire du concept de temps* de Heidegger a conduit à une réflexion sur la place des rites funéraires dans les sociétés traditionnelles puis sur la question du suicide. Prolongeant ce dialogue sur ce qui serait un rapport authentique à la mort, le jury a engagé le candidat à réfléchir au sens d'une convention citoyenne sur la fin de vie. Un candidat qui avait à expliquer un extrait de *La richesse des nations* de Smith s'est retrouvé embarrassé lorsqu'il s'est aperçu au cours de l'échange avec le jury qu'un des arguments qu'il attribuait à Smith conduisait à en faire un économiste de marché. Il est néanmoins parvenu à proposer des hypothèses et à rectifier sa position. Ce moment de clarification a permis au candidat de se montrer sous un meilleur jour en cernant plus rigoureusement le sens et les enjeux du texte.

Plusieurs candidats ont paru déstabilisés, durant l'entretien, par des questions relatives à l'insertion de leur texte dans une séquence de cours devant une classe. Sans être systématique, ce type de questions revient fréquemment. Les candidats peuvent brièvement y réfléchir durant leur temps de préparation, non pas pour en faire état durant leur explication, mais pour anticiper l'entretien, ou pour mettre en perspective leur texte en conclusion par exemple.

Dans l'intérêt des candidats, le jury tient à rappeler l'importance d'éviter tout relâchement ou toute familiarité dans ce second temps de l'exercice. Bien que cela soit marginal, certaines maladresses sont à proscrire. On songe à cette candidate qui pour toute réponse soutient que

« bien évidemment, lorsque je vais sortir, cela sera clair » ou cet autre candidat qui reconnaît qu'« il y aurait des choses à dire sur ce « sauvage » » mais qui ne dit pas lesquelles, ou ce candidat qui, constatant sa gestion imparfaite du temps de l'épreuve, en fait le commentaire amusé. Le stress de l'épreuve ne doit pas écarter le candidat de son rôle et de l'objectif de l'épreuve.

Enfin, si les prestations laborieuses sont suivies d'un échange visant à mieux comprendre le texte qui a pu faire l'objet d'un contresens ou d'une lecture partielle, les meilleures prestations sont l'occasion d'un véritable dialogue actualisant le propos de l'auteur et ouvrant le texte sur des perspectives plus larges.

Le jury souhaite exprimer tout le plaisir qu'il a eu à écouter les explications proposées et à échanger avec les candidats. Il a tout particulièrement apprécié certaines prestations par leurs qualités dans les deux temps de l'épreuve. Ce fut le cas d'une explication portant sur un extrait de *L'avenir d'une illusion* de Freud. Le candidat formulait clairement le problème général posé par le texte – une société peut-elle se passer de coercition ? Il montrait alors que Freud soutenait le caractère indépassable de la contrainte en dégagant bien les enjeux anthropologiques, psychologiques et politiques du texte. Dans le développement, ces derniers permettaient de clarifier les analyses conceptuelles de détail – des concepts de culture ou de travail notamment. L'explication se déployait de manière claire en signalant les déplacements opérés par l'argumentation : de l'économique au psychologique ou du travail à la politique. Une explication d'un extrait des *Essais* de Montaigne (« Des cannibales ») a été particulièrement réussie. Elle a rendu la lecture du texte non seulement limpide mais encore dynamique. Le propos de la candidate témoignait, outre la solidité et la finesse de l'analyse, d'une joie d'explorer et d'exposer les arguments de Montaigne qui fut communicative. Sa lecture était fondée sur une bonne connaissance de l'auteur : elle situait pertinemment le texte après la rencontre avec deux indiens à Rouen et dégagait alors le problème du jugement de l'altérité. Elle soulignait, en particulier, la difficulté qu'il y avait à fonder un jugement dans la perspective sceptique et relativiste de Montaigne : comment soutenir une critique de la barbarie en restant sceptique ? L'explication convergeait alors, de manière cohérente et claire, vers l'idée que le relativisme n'excluait pas les préférences de goût et que le meilleur jugement était fondé sur l'expérience.

Un critère important d'appréciation de la qualité des prestations demeure donc celui de la connaissance de l'histoire de la philosophie et de la capacité à la restituer avec exactitude et précision. Que le jury attende seulement une explication du texte proposé et non un topo sur l'auteur et sa doctrine ne doit pas conduire les candidats à négliger leur culture philosophique, car, sans elle, ils peuvent passer en partie à côté de l'extrait et de sa singularité. Ainsi l'explication d'un extrait des *Principes de la philosophie* de Descartes (Partie I, articles 39 à 41, notée 11/20), traitant de l'expérience que nous avons de notre liberté et de son accord avec la préordination divine, s'est-elle condamnée à une certaine superficialité, parce que la signification proprement cartésienne de certains termes ou certaines expressions n'étaient tout simplement pas connue, comme l'entretien devait en donner la confirmation. « Apercevoir », employé par Descartes à propos de l'expérience de cette liberté que nous découvrons « si grande » en nous, était assimilé à « penser », alors qu'il désigne bien plus le fait de « prendre conscience » de quelque chose. De manière plus inquiétante, la signification de la connaissance « claire et distincte » paraissait comprise, mais sans que le candidat parvienne à donner de définition précise – ce qui est d'autant plus regrettable que Descartes indiquait plus loin, à l'article 45, « Ce que c'est qu'une perception claire et distincte ». Si l'on dispose d'une connaissance superficielle de la philosophie d'un auteur, il faut veiller à faire droit à la spécificité du texte, à la singularité de ce qui s'y dit. Ainsi l'explication de l'extrait du *Phèdre* de Platon qui portait sur la dialectique, mentionnée plus haut (notée 7/20), pâtissait-elle d'une grille de lecture importée, celle du partage entre le sensible et l'intelligible théorisé au sixième livre

de la *République*. La lecture insistait sur une dimension ontologique certes bien présente dans le texte mais qui devenait trop exclusive. L'explication négligeait les dimensions psychologiques et gnoséologiques du passage, ainsi que l'importance de la critique des discours suggéré dans l'analogie établie entre le philosophe et le boucher sacrificateur. À l'évidence, une bonne connaissance générale de la philosophie d'un auteur permet d'éviter les contresens majeurs et de prêter attention à certains concepts importants. Par exemple, un candidat, dans un texte de Foucault, n'a pas souligné la récurrence du terme « voix », manquant par là une analyse de la notion de discours, qui aurait permis d'enrichir l'explication. Le même candidat, parce qu'il n'a pas réussi à situer le texte historiquement (quelques mois après la révolution iranienne de 1979), a fait des contresens importants sur la position défendue par Foucault.

Le jury n'ignore pas la difficulté consistant à mener de front un enseignement au lycée et la préparation d'un concours interne, mais la découverte des auteurs (dont certains nouvellement entrés au programme) et la fréquentation régulière et directe des œuvres est indispensable pour enrichir et consolider une culture philosophique capable d'être opérante lors de l'explication de texte.

### Sujets proposés au choix des candidates et candidats (les sujets choisis figurent en gras) :

LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, <i>Discours de métaphysique</i> , § XXVI, édition Ch. Frémont, GF, 2001, pp. 240-241, de "Que nous avons en nous" à "pour les rapports des idées."	<b>SIMONDON Gilbert, <i>Du mode d'existence des objets techniques</i>, Aubier, 1989, pp. 247-248, de "Dès lors au-dessus" à "d'être non individué."</b>
<b>LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, <i>Discours de métaphysique</i>, § VIII, édition Ch. Frémont, GF, 2001, pp. 213-214, de "Pour distinguer" à "les reconnaître toutes."</b>	SCHOPENHAUER Arthur, <i>Le monde comme volonté et comme représentation</i> , § 18, traduction A. Burdeau, revue par R. Roos PUF, 1966, pp. 140-141, de "En réalité" à "de la volonté."
LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, <i>Principes de la nature et de la grâce</i> , édition Ch. Frémont, PUF, 1996, pp. 228-229, de "Jusqu'ici nous n'avons parlé" à "ainsi qu'autrement."	LEVI-STRAUSS Claude, <i>Anthropologie structurale II</i> , Plon, 1973, pp. 345-346, de "Même dans le cas des sciences exactes et naturelles" à "chacune d'elles prise en particulier."
<b>SPINOZA Baruch, <i>Ethique</i>, 1ère partie, Appendice traduction par R. Caillois, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1954, pp. 349 à 351, de "(...) cette doctrine finaliste" à "de conserver leur autorité."</b>	SCHOPENHAUER Arthur, <i>Le monde comme volonté et comme représentation</i> , § 21, traduction A. Burdeau, revue par R. Roos, PUF, 1966, pp. 151-153, de "Après ces considérations" à "et non en essence."
<b>DESCARTES René, Lettre à Elisabeth, 18 mai 1645, in <i>Œuvres philosophique</i>, T. III, Classiques Garnier, 1998, pp. 565-567, de "Mais il me semble que la différence" à "en devienne malade."</b>	SIMONDON Gilbert, <i>Du mode d'existence des objets techniques</i> , Aubier, 1989, pp. 146-147, de "Réduire l'art" à "à des techniques prises en bloc."
TCHOUANG-TSEU, Le monde des hommes, in <i>Œuvre complète</i> , Folio Essais, 1969, pp. 68, de "Ma famille est pauvre" à "le salut de l'homme."	<b>SCHOPENHAUER Arthur, <i>Le monde comme volonté et comme représentation</i>, § 36, traduction A. Burdeau, revue par R. Roos PUF, 1966, pp. 239-240, de "Nous pouvons en conséquence" à "miroir de l'être du monde."</b>

TCHOUANG-TSEU, Sabots de chevaux, in <i>Œuvre complète</i> , Folio Essais, 1969, pp. 113-114, de "Les chevaux ont des sabots" à "ceux qui veulent gouverner le monde."	<b>DESCARTES René, Principes de la philosophie, in Œuvres et lettres, Pléiade, 1953, pp. 588-589, de "Que la liberté de notre volonté" à "incompréhensible de sa nature."</b>
TCHOUANG-TSEU, La voie du ciel, in <i>Œuvre complète</i> , Folio Essais, 1969, pp. 161-162, de "Hélas ! tout le monde considère " à "ne sont que leur lie."	<b>MONTAIGNE Michel de, Essais, Des cannibales édition P. Villey PUF, 2004, pp. 205-206, de "Or je trouve," à "qui en eussent su mieux juger que nous."</b>
TCHOUANG-TSEU, La crue d'automne, in <i>Œuvre complète</i> , Folio Essais, 1969, pp. 191-192, de "Qui connaît le Tao" à "faire retour à la vérité naturelle."	<b>HEGEL Georg-Wilhelm-Friedrich, La Raison dans l'histoire, traduction K. Papaioanou 10 18, 2003, pp. 63-64, de "Dieu est en soi et pour soi" à "les restrictions que la relation à Dieu doit impliquer."</b>
TCHOUANG-TSEU, Avoir une pleine compréhension de la vie, in <i>Œuvre complète</i> , Folio Essais, 1969, pp. 214-215, de "Confucius admirait la cataracte" à "je nage ainsi sans savoir comment, c'est le destin."	<b>CONDILLAC Antoine Bonnot de, Traité des sensations, 1ère partie, chapitre 4, Fayard, 1984, pp. 45-46, de "Elle a quelque idée du possible" à "à ce qu'elle éprouve."</b>
<b>DESCARTES René, Lettre à Morus, 5 février 1649 in Œuvres et lettres, Pléiade, 1953, pp. 1319-1320, de "Mais de tous les arguments" à "ou tuent les animaux."</b>	MURDOCH Iris, <i>La Souveraineté du bien</i> , traduction C. Pichevin, Editions de l'éclat, 2023, pp. 61 à 63, de "Savoir ce qu'un mot signifie" à "doivent être interprétées ainsi."
<b>DESCARTES René, Lettre à Christine de Suède, 20 novembre 1647 in Œuvres et lettres, Pléiade, 1953, pp. 1282-1283, de "Mais afin que je le puisse déterminer" à "de récompenser ou de punir."</b>	ENGELS Friedrich, <i>Anti-Dühring</i> , traduction E. Bottigelli, Les Editions sociales, 1978, pp. 190-191, de "Si donc M. Dühring" à "en tant que tel !"
<b>DESCARTES René, Lettres à Christine de Suède, 20 novembre 1647 in Œuvres et lettres, Pléiade, 1953, pp. 1283-1284, de "Il me reste encore à prouver" à "tous ceux qui viennent d'ailleurs."</b>	MARX Karl, <i>Introduction aux Grundrisse dites "de 1857"</i> , traduction G. Fondu et J. Quétier, Les Editions sociales, 2014, pp. 32-33, de "C'est dans cette société" à "et parlant ensemble."
<b>DESCARTES René, Lettre à Elisabeth, 6 octobre 1645 in Œuvres et lettres, Pléiade, 1953, pp. 1209-1210, de "Je me suis quelquefois proposé un doute" à "pourvu que ce soit sans nous tromper. "</b>	POPPER Karl, <i>La Société ouverte et ses ennemis</i> , traduction J. Bernard P. Monod, Le Seuil, 1979, pp. 179-180, de "Puisqu'il ne peut y avoir une histoire" à "imposer leur volonté."
DESCARTES René, Réponses aux sixièmes objections, in <i>Œuvres et lettres</i> , Pléiade, 1953, pp. 526-527, de "C'est une chose très assurée" à "en unité de composition."	<b>ANSCOMBE Elisabeth, L'Intention, traduction M. Maurice, Gallimard, 2002, pp. 45-46, de "Comment distinguer les actions" à "et alors, j'ai signé.""</b>
<b>DESCARTES René, Lettre à ..., mars 1638 in Œuvres et lettres, Pléiade, 1953, pp. 1000-1001, de "Premièrement, il est vrai que" à "l'indétermination et l'obstination."</b>	WITTGENSTEIN Ludwig, <i>Tractatus logico-philosophicus</i> , traduction G. G. Granger, Tel Gallimard, 1993, pp. 93-94, de "Les frontières de mon langage" à "il est vu par un œil."
<b>DESCARTES René, Lettre à ..., mars 1638 in Œuvres et lettres, Pléiade, 1953, pp. 1001-1003, de "Il ne me semble point que ce soit une fiction" à "que ses appétits naturels lui persuadent."</b>	MERLEAU-PONTY Maurice, <i>Phénoménologie de la perception</i> , Tel Gallimard, 1945, pp. 211-212, de "Ces remarques nous permettent" à "et en est inséparable."
DESCARTES René, <i>Traité des passions</i> , art. 211 in <i>Œuvres et lettres</i> , Pléiade, 1953, pp. 793-795, de "Un remède général contre les passions" à "aucun temps à délibérer."	<b>BERGSON Henri, L'Evolution créatrice, in Œuvres, PUF, 1959, pp. 661-662, de "La science positive, en effet" à "l'unité abstraite de la nature. "</b>

BERGSON Henri, <i>L'Evolution créatrice</i> , in Œuvres, PUF, 1959, pp. 718-719, de "Précisément parce qu'un état cérébral" à "seulement, elle se libère."	ANSELME, <i>De la liberté du choix</i> , in Œuvres de... II, Le Cerf, 1986, pp. 219 à 221, de "Il reste que la liberté du choix" à "je vois parfaitement."
BERGSON Henri, <i>Les deux sources de la morale et de la religion</i> , in Œuvres, PUF, 1959, pp. 1000 à 1002, de "En fait, quand nous posons" à "simplement de degré."	HOBBS Thomas, <i>Le Léviathan</i> , traduction G. Mairet, Folio Essais, 2007, pp. 135-137, de "Quand, dans notre esprit" à "la dernière inclination, ou appétit."
BERGSON Henri, <i>Les deux sources de la morale et de la religion</i> , in Œuvres, PUF, 1959, pp. 1006-1007, de "Définissons d'abord l'attitude morale" à "se suffit- à elle-même."	VICO Gianbatista, <i>La Science nouvelle</i> , traduction A. Pons, Fayard, 2001, pp. 156 à 158, de "La sagesse poétique," à "ce que nous montrerons bientôt."
BERGSON Henri, <i>Les deux sources de la morale et de la religion</i> , in Œuvres, PUF, 1959, pp. 1022 à 1024, de "L'humanité a beau s'être civilisée" à "de la Nature naturée."	ANSCOMBE Elisabeth, <i>L'Intention</i> , traduction M. Maurice Gallimard, 2002, pp. 47-48, de "Pour clarifier l'explication proposée" à "en tout conscience."
BERGSON Henri, <i>L'Energie spirituelle, L'âme et le corps</i> in Œuvres, PUF, 1959, pp. 859-860, de "D'où venons-nous ?" à "à orienter le vôtre."	WITTGENSTEIN Ludwig, <i>Recherches philosophiques</i> , traduction D. Janicaud, Tel Gallimard, 2004, pp. 32-33, de "Que désignent donc les mots" à "nous souhaitons faire."
RUSSELL Bertrand, <i>Ecrits de logique philosophique</i> , traduction J.-M. Roy, PUF, 1989, pp. 341-342, de "Le monde contient des faits" à "font partie du monde réel."	KIERKEGAARD Sören, <i>Ou bien...ou bien</i> , traduction M.-H. Guignot F. et O. Prior, Tel Gallimard, 1984, pp. 89-91, de "Le Don Juan de Molière" à "autant que celle de la colère."
ANSCOMBE Elisabeth, <i>L'Intention</i> , traduction M. Maurice, Gallimard, 2002, pp. 79-80, de "Une réponse ai-je dit" à ""je vais chercher mon appareil photo"."	SMITH Adam, <i>Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Volume I</i> traduction G. Garnier, GF, 1991, pp. 102-103, de "Des quantités égales de travail" à "de son travail."
SMITH Adam, <i>Théorie des sentiments moraux</i> , traduction M. Biziou C. Gautier J.-F. Pradeau, Quadrige, PUF, 2003, pp. 157-158, de "Tout comme le mérite" à "il aurait été mis à mort."	WITTGENSTEIN Ludwig, <i>Recherches philosophiques</i> , traduction D. Janicaud, Tel Gallimard, 2004, pp. 63-64, de "Ici, nous butons sur la grande question" à "forme une famille."
KANT Emmanuel, <i>Critique de la raison pure, Analytique des concepts § 25</i> , traduction A. Renaut, GF, 2006, pp. 213-214, de "Au contraire, j'ai conscience de moi-même" à "si son intuition était intellectuelle."	MERLEAU-PONTY Maurice, <i>Phénoménologie de la perception</i> , Tel Gallimard, 1945, p. 214, de "Pour que je comprenne les paroles" à "et sa signification un monde."
SMITH Adam, <i>Théorie des sentiments moraux</i> , traduction M. Biziou C. Gautier J.-F. Pradeau, Quadrige, PUF, 2003, pp. 173-174, de "Nos premières idées de beauté" à "avec une double sévérité."	FOUCAULT Michel de, "Inutile de se soulever ?", <i>Dits et Ecrits II</i> , Quarto, Gallimard, 2001, pp. 790-791, de "Les soulèvements appartiennent à l'histoire" à "vivre les soulèvements. "
WITTGENSTEIN Ludwig, <i>Recherches philosophiques</i> , traduction D. Janicaud, Tel Gallimard, 2004, p. 73, de "Qu'est-ce que je nomme" à ""as we go along" ?"	PLOTIN, <i>Ennéades</i> , III 7 Traité 45, traduction J.-F. Pradeau, GF, 2009, pp. 42-43, de "Il ne faut pas croire que" à "en se projetant vers l'avenir."
MERLEAU-PONTY Maurice, <i>Phénoménologie de la perception</i> , Tel Gallimard, 1945, pp. 220-221, de "On ne pourrait parler de "signes naturels"" à "la parole n'en est qu'un cas particulier."	PLOTIN, <i>Ennéades</i> , III 5 Traité 50, traduction J.-F. Pradeau, GF, 2009, pp. 428-429, de "Que l'amour soit une existence," à "à la suite de l'âme céleste et en dépend."

MERLEAU-PONTY Maurice, <i>L'Œil et l'Esprit</i> , Folio Essais, 1964, pp. 24-26, de "Disons-nous donc qu'il y a" à "celle de la visibilité."	MAIMONIDE Moïse, <i>Traité d'éthique</i> , traduction R. Brague, Desclées de Brouwer, 2001, pp. 53-55, de "Il arrive que les gens se trompent lourdement" à "la même chose pour les caractères."
FOUCAULT Michel, "Inutile de se soulever ?", <i>Dits et écrits II</i> , Quarto, Gallimard, 2001, pp. 793-794, de "Nul n'a le droit de dire" à "mais je l'ai choisi."	PLOTIN, <i>Ennéades</i> , IV 4 Traité 28, traduction J.-F. Pradeau, GF, 2009, pp. 187-188, de "Comment le sage peut-il" à "mais par les philtres qu'elle a administrés."
FOUCAULT Michel, <i>Histoire de la sexualité</i> , II, Tel Gallimard, 1984, pp. 39-40, de "D'autres différences, enfin," à "des règles et des interdits."	MAIMONIDE Moïse, <i>Le Guide des égarés</i> , traduction S. Munk, Verdier, 2012, pp. 53 à 55, de "Ce traité a d'abord pour but" à "et un trouble violent."
ARENDETT Hannah, <i>Condition de l'homme moderne</i> , traduction G. Fradier, Le Livre de Poche, 2018, pp. 384-385, de "Si la force du processus" à "ne doit son existence qu'à l'homme."	PLOTIN, <i>Ennéades</i> , VI 8 Traité 39 traduction sous le dir. de L. Brisson, GF, 2007, pp. 216-218, de "Pour notre part," à "et dans les réalités en devenir."
WEIL Simone, <i>Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale</i> , Payot, 2020, pp. 78 à 80, de "Le véritable sujet de l'Iliade," à "être la chose de choses inertes."	PLOTIN, <i>Ennéades</i> , I 5 Traité 36, traduction sous le dir. de L. Brisson, GF, 2021, pp. 369-370, de "Qu'en est-il alors de celui qui est malheureux ?" à "au moment où il est atteint."
WEIL Simone, <i>L'Enracinement</i> , Folio Essais, 1949, pp. 226-227, de "L'Etat dans sa fonction administrative" à "deshonore plus que le vol."	MAIMONIDE Moïse, <i>Le Guide des égarés</i> , traduction S. Munk, Verdier, 2012, pp. 67-68, de "Le sage a dit" à "il faut bien comprendre cela."
TOCQUEVILLE Alexis de, <i>De la Démocratie en Amérique</i> , II 3 11, GF, 2023, pp. 257-258, de "Dans les pays aristocratiques" à "qui n'admet point de pareils choix."	MAIMONIDE Moïse, <i>Le Guide des égarés</i> , traduction S. Munk, Verdier, 2012, pp. 286-288, de "Dans ce chapitre" à "il dépend de ta volonté d'y marcher."
TOCQUEVILLE Alexis de, <i>De la Démocratie en Amérique</i> , II 4 3, GF, 2023, pp. 361-362, de "La haine que les hommes" à "la centralisation sera le gouvernement naturel."	MAIMONIDE Moïse, <i>Le Guide des égarés</i> , traduction S. Munk, Verdier, 2012, pp. 733 à 736, de "Sache que chaque homme" à "comme tu le sais."
THOMAS D'AQUIN, <i>Somme contre les Gentils</i> , I 97 98, traduction C. Michon, GF, 1999, pp. 369-371, de "On a montré que Dieu est pensant" à "Moi, je suis la vie."	WEBER Max, <i>Le Savant et la politique</i> , traduction J. Freund, Plon 10/18, 1959, pp. 89-90, de "Celui d'entre nous qui prend le tramway" à "la signification essentielle de l'intellectualisation."
THOMAS D'AQUIN, <i>Somme contre les Gentils</i> , I 7 8, traduction C. Michon, GF, 1999, pp. 154 à 156, de "Si la vérité de la foi" à "ce que nous avons dit plus haut."	MARX Karl, <i>L'Idéologie allemande</i> , in Œuvres III, traduction sous le dir. de M. Rubel, Pléiade, 1982, pp. 1061-1062, de "Dès l'origine," à "théologie, philosophie, morale, etc."
TOCQUEVILLE Alexis de, <i>De la Démocratie en Amérique</i> , II 4 1, GF, 1999, pp. 353-354, de "L'égalité donne naturellement aux hommes" à "que je m'attache à elle."	MONTAIGNE Michel de, <i>Essais</i> , I 26 De l'institution des enfans, édition P. Villey, PUF, 2004, pp. 157-158, de "Il se tire une merveilleuse clarté" à "pour en juger et régler la leur."
TOCQUEVILLE Alexis de, <i>De la Démocratie en Amérique</i> , I 2 3, GF, 1999, pp. 264-265, de "J'avoue que je ne porte point à la liberté" à "où vous puissiez vous poser."	PASCAL Blaise, <i>Pensées</i> , 418-233 édition Lafuma L'Intégrale, Le Seuil, 1963, pp. 550-551, de "S'il y a un Dieu il est infiniment" à "et l'infini à gagner."
TOCQUEVILLE Alexis de, <i>De la Démocratie en Amérique</i> , I 2 6, GF, 1999, pp. 328-329, de "Ceux qu'on charge" à "sans en avoir la pensée."	PLATON, <i>Gorgias</i> , traduction S. Marchand et P. Ponchon, Les Belles Lettres, 2016, pp. 164-165, de "La cuisine et la rhétorique sont donc une même chose" à "quelle partie de la flatterie j'appelle rhétorique."

<p><b>TOCQUEVILLE Alexis de, <i>De la Démocratie en Amérique</i>, II 2 8, GF, 1999, pp. 155-156, de "L'intérêt bien entendu" à "se passer des lumières."</b></p>	<p>ANAXAGORE, Fragment B12, in <i>Les Ecoles présocratiques</i>, traduction J.-P. Dumont, Folio Essais, 1991, pp. 653-654, de "Les autres choses participent" à "n'est mélangé à aucune chose."</p>
<p><b>WEBER Max, <i>Le Savant et le politique</i>, traduction J. Freund, Plon, 1959, pp. 74-75, de "Les intuitions scientifiques" à "de la même façon pour l'artiste."</b></p>	<p>MONTAIGNE Michel de, <i>Essais</i>, II 12 Apologie de Raimond Sebond, édition P. Villey, PUF, 2004, pp. 558-559, de "Nous secouons icy les limites" à "cette licence effrénée."</p>
<p>NAGARJUNA, <i>Stances du milieu par excellence</i>, Chap. 20 traduction G. Bugault, Gallimard, 2002, pp. 251 à 257, de "Si le fruit" à "causes et conditions ?"</p>	<p><b>WEIL Simone, <i>Méditation sur l'obéissance et la liberté</i>, in <i>Œuvres</i>, Quarto, Gallimard, 1999, pp. 493-494, de "La force sociale ne va pas" à "d'une certaine limite de violence."</b></p>
<p>MACHIAVEL Nicolo, <i>Discours sur la Première Décade de Tite-Live</i>, traduction Ch. Bec, Robert Laffont, 1996, pp. 286-287, de "Je conclus donc contre l'opinion générale" à "la gloire de ceux qui les établissent."</p>	<p><b>NIETZSCHE Friedrich, <i>Généalogie de la morale</i>, III 13, traduction E. Blondel, GF, 1996, pp. 136 à 138, de "Mais reprenons." à "qui le contraint à vivre..."</b></p>
<p><b>MACHIAVEL Nicolo, <i>Discours sur la Première Décade de Tite-Live</i>, traduction Ch. Bec, Robert Laffont, 1996, pp. 214-215, de "L'histoire romaine," à "telle qu'il la maintienne après sa mort."</b></p>	<p>PARMENIDE, Fragment B8 in <i>Les Présocratiques</i>, traduction J.-P. Dumont, Folio Essais, 1991, pp. 351-352, de "Mais il ne reste plus à présent" à "immobile en son tout."</p>
<p>MACHIAVEL Nicolo, <i>Discours sur la Première Décade de Tite-Live</i>, traduction Ch. Bec, Robert Laffont, 1996, pp. 297-298, de "On comprend aisément d'où naît" à "les ensevelit sous les ruines."</p>	<p><b>RICOEUR Paul, <i>La mémoire, l'histoire, l'oubli</i>, Le Seuil, 2000, p. 185, de "L'investigation de ce que signifie" à "inhérents au corps propre."</b></p>
<p>MACHIAVEL Nicolo, <i>Le Prince</i>, traduction Y. Lévy, GF, 1992, pp. 137 à 139, de "Venant ensuite..." à "font défaut plus vite."</p>	<p><b>SCHOPENHAUER Arthur, <i>Les deux problèmes fondamentaux de l'éthique</i>, traduction C. Somer, Folio Essais, 2009, pp. 283-284, de "Notre résultat" à "mais rigoureusement nécessaires."</b></p>
<p><b>MARX Karl, <i>L'Idéologie allemande</i>, édition sous la direction de M. Rubel, Folio Essais, 1982, pp. 326-327, de "Par conséquent, cette théorie de l'histoire" à "ou de l' "Unique"."</b></p>	<p>MONTAIGNE Michel de, <i>Essais</i>, III 8 De l'art de conférer, édition P. Villey, PUF, 2004, pp. 929-930, de "Voire, mais pourquoi," à "à la punition de sa propre conscience."</p>
<p>MONTAIGNE Michel de, <i>Essais</i>, II 20, édition P. Villey, PUF, 2004, pp. 674-675, de "Quand je me confesse à moi" à "le malheur en compte."</p>	<p><b>NIETZSCHE Friedrich, <i>Généalogie de la morale</i>, III 28, traduction E. Blondel, GF, 1996, pp. 180-181, de "Si l'on fait abstraction" à "ne pas vouloir du tout..."</b></p>
<p>NIETZSCHE Friedrich, <i>Le gai savoir</i>, I 14, traduction P. Wotling, GF, 1997, pp. 73-75, de "Tout ce qu'on appelle amour" à "son véritable nom est amitié."</p>	<p><b>PLATON, <i>Phèdre</i>, traduction L. Brisson, GF, 1989, pp. 156 à 158, de "Comment l'entends-tu donc ?" à "comme si c'était un dieu."</b></p>
<p>PLATON, <i>La République</i>, VI, traduction G. Leroux, GF, 2016, pp. 319-320, de "Alors Adimante intervint : " à "au service des Cités."</p>	<p><b>RICOEUR Paul, <i>La mémoire, l'histoire, l'oubli</i>, Le Seuil, 2000, p. 469, de "La perte et le deuil" à "s'inscrit dans cette possibilité même."</b></p>
<p><b>PLATON, <i>Les Lois</i>, IV, traduction L. Brisson J.-F. Pradeau GF, 2006, pp. 233-234, de "La tradition nous rapporte un récit" à "avec ce qu'il raconte, je suppose."</b></p>	<p>RICOEUR Paul, <i>La mémoire, l'histoire, l'oubli</i>, Le Seuil, 2000, p. 580, de "Pour qui a traversé" à "ose faire récit par toi-même."</p>
<p><b>ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Emile ou de l'éducation</i>, IV in <i>Œuvres complètes</i> V, Pléiade, 1969, pp. 524-525, de "Il faut étudier la société par les hommes" à "puisse avoir sur son espèce."</b></p>	<p>RICOEUR Paul, <i>La mémoire, l'histoire, l'oubli</i>, Le Seuil, 2000, pp. 586-587, de "Considérée dans son projet avoué" à "de ne pas oublier d'oublier."</p>

SEXTUS EMPIRICUS, <i>Esquisses pyrrhoniennes</i> , I 12, Points Essais, Le Seuil, 1997, pp. 69 à 71, de "De la fin du scepticisme" à "comme l'ombre suit un corps."	RICOEUR Paul, <i>Soi-même comme un autre</i> , Le Seuil, 1990, p. 127, de "Sous sa forme négative" à "et des raisons d'agir."
SPINOZA Baruch, <i>Ethique</i> , III 2, scolie, traduction Ch. Appuhn, GF, 2023, pp. 138 à 140, de "Mais, dira-t-on," à "des lois du mouvement et du repos."	RICOEUR Paul, <i>Soi-même comme un autre</i> , Le Seuil, 1990, pp. 208-209, de "Une remarque encore" à "pas moins impliqué qu'elle."
RAWLS John, <i>Libéralisme politique</i> , traduction C. Audard, PUF, 1995, pp. 240-241, de "On peut encourager ou décourager" à "ou une forme d'injustice."	RICOEUR Paul, <i>Soi-même comme un autre</i> , Le Seuil, 1990, p. 221, de "Toute la philosophie" à "l'initiative même de l'autre ?"
LUCRECE, <i>De la nature</i> , traduction J. Kany-Turpin, GF, 1997, pp. 157 à 159, de "Toute couleur en toute autre" à "et le contrarierait."	RICOEUR Paul, <i>L'idéologie et l'utopie</i> , Le Seuil, 1997, pp. 392-393, de "Si, conformément à mon analyse" à "le noyau de toutes les utopies."
HUME David, <i>De la tragédie</i> , Essais esthétiques, traduction R. Bouveresse, GF, 2000, pp. 114 à 116, de "Toutes les passions soulevées par l'éloquence" à "cet état languide."	RICOEUR Paul, <i>Philosophie de la volonté</i> , I. Le volontaire et l'involontaire, Le Seuil, 2017, p. 143, de "Le douleur est incomparable" à "une volonté frustrée."
MACHIAVEL Nicolo, <i>Discours sur la Première Décade de Tite-Live</i> , in <i>Œuvres</i> , traduction Ch. Bec, Robert Laffont, 1996, pp. 196-197, de "Je ne veux pas manquer d'examiner" à "digne de foi."	RICOEUR Paul, <i>Philosophie de la volonté</i> , I. Le volontaire et l'involontaire, Le Seuil, 2017, p. 386, de "Si donc nous restons" à "la démette d'elle-même."
ROUSSEAU Jean-Jacques, Lettre à d'Alembert sur les spectacles, in <i>Œuvres complètes V</i> , Pléiade, 1995, pp. 23-24, de "J'entens dire que la tragédie mène à la pitié" à "Dieu vous assiste."	SCHOPENHAUER Arthur, <i>Les deux problèmes fondamentaux de l'éthique</i> , traduction C. Somer, Folio Essais, 2009, pp. 402-404, de "Cette connaissance intime" à "[ami à l'âme noble] etc."
SPINOZA Baruch, <i>Traité politique</i> , traduction Ch. Appuhn, GF, 2022, pp. 26-27, de "Nous ne pouvons en outre concevoir" à "il doit faire."	HUSSERL Edmund, <i>La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale</i> , Appendice 24 au § 73, traduction G. Granel, Gallimard, 1976, pp. 542-543, de "Tout philosophie a son horizon historique" à "leur action philosophique."
SPINOZA Baruch, <i>Traité théologico-politique</i> , traduction Ch. Appuhn, GF, 2022, pp. 294-295, de "De plus l'obéissance était le fruit" à "sans consulter la Raison."	JANKELEVITCH Vladimir, <i>L'Irréversible et la nostalgie</i> , Flammarion, 2011, p. 135, de "Le ralentissement lui-même" à "on n'a plus d'instincts à surmonter."
SPINOZA Baruch, <i>Traité théologico-politique</i> , traduction Ch. Appuhn, GF, 2022, pp. 329-330, de "Nous avons vu aussi que," à "rendus par le souverain."	HEIDEGGER Martin, <i>Prolégomènes à l'histoire du concept de temps</i> , Cours de 1925, traduction A. Boutot Gallimard, 2006, pp. 379-380, de "Le discours, en tant qu'être-au-monde" à "que naît l'entente mutuelle."
SPINOZA Baruch, <i>Traité théologico-politique</i> , XVI traduction Ch. Appuhn, GF, 2022, pp. 266-267, de "Voici maintenant la condition suivant laquelle" à "le souverain déclare être le droit."	KANT Emmanuel, <i>Critique de la faculté de juger</i> , § 32, traduction A. Renaut GF, 2000, pp. 267-268, de "Que l'on vente à bon droit" à "des premières tentatives."
MALEBRANCHE Nicolas, <i>De la Recherche de la vérité</i> , Vrin, 2006, pp. 13-14, de "L'inclination pour le bien en général" à "quelque chose de grand et d'extraordinaire."	BEAUVOIR Simone de, <i>Le deuxième sexe</i> , II, Folio Essais, 1986, pp. 130-131, de "Du fait que tous les chemins lui sont barrés" à "unifie la diversité du temps."

<p><b>MALEBRANCHE Nicolas, <i>De la Recherche de la vérité</i>, Vrin, 2006, pp. 222-223, de "Les jugements et les raisonnements" à "avec la moindre attention."</b></p>	<p>NIETZSCHE Friedrich, Seconde considération intempestive, <i>De l'utilité et de l'inconvénient des études historiques</i>, traduction H. Albert, GF, 1988, pp. 93-94, de "Prenons l'exemple le plus simple" à "enterrer les vivants."</p>
<p><b>PUTNAM Hilary, <i>Représentation et réalité</i>, traduction Cl. Engel-Tiercelin, Gallimard, 1990, pp. 32-33, de "Le holisme est donc d'abord" à "des énoncés individuels."</b></p>	<p>KANT Emmanuel, Doctrine de la vertu I, 1 § 14-15, in <i>Métaphysique des mœurs II</i>, traduction A. Renaut, GF, 2018, pp. 299-300, de "Du premier commandement intervenant" à "de ce premier commandement de la connaissance de soi."</p>
<p><b>RUSSELL Bertrand, <i>Essais sceptiques</i>, traduction A. Bernard, Les Belles Lettres, 2011, pp. 36-37, de "Nous possédons ainsi" à "ni de ses biens. "</b></p>	<p>DIDEROT Denis, Article Génie, <i>Œuvres esthétiques</i>, Garnier, 1968, pp. 11-12, de "Le goût est souvent séparé" à "il étonne encore par ses fautes."</p>
<p>HOBBS Thomas, <i>Du Citoyen</i>, II 5, traduction P. Crignon, GF, 2010, pp. 161 à 162, de "Puisque donc la convergence de plusieurs volontés" à "ou encore personne civile."</p>	<p><b>HEIDEGGER Martin, <i>Prolégomènes à l'histoire du concept de temps</i>, Cours de 1925, traduction A. Boutot, Gallimard, 2006, pp. 456-457, de ""Il faut bien qu'on meure un jour."" à "pour autant que la mort le constitue."</b></p>
<p><b>FREUD Sigmund, <i>L'Avenir d'une illusion</i>, in <i>Œuvres complètes</i>, traduction sous la dir. de J. Laplanche, PUF, 2015, pp. 147-148, de "Il semble plutôt que toute culture" à "ne pouvant rien contre leurs passions."</b></p>	<p>KANT Emmanuel, <i>Critique de la raison pure</i>, Préface à la 2e édition, traduction A. Renaut, GF, 2006, pp. 85-86, de "Malgré cette importante transformation" à "dont elles gardent pour elles la clé."</p>
<p><b>LOCKE John, <i>Deuxième traité du gouvernement civil</i>, traduction B. Gilson, Vrin, 1985, pp. 101-102, de "La plupart des objets réellement utiles" à "le gaspillage de l'une quelconque d'entre elles."</b></p>	<p>EPICTETE, <i>Entretiens</i>, II 22 De l'amitié traduction R. Muller, Vrin, 2015, pp. 242 à 244, de "Car c'est une règle générale" à "on déclara la guerre. "</p>
<p>CICERON Marcus Tullius, <i>Traité de lois</i>, I, X-XI 29-32 traduction G. de Plinval, Les Belles Lettres, 1968, pp. 17-18, de "Aussi, quelle que soit la définition" à "qui les fait devenir meilleurs."</p>	<p><b>KANT Emmanuel, <i>Critique de la raison pure</i>, Théorie transcendante de la méthode traduction A. Renaut, GF, 2006, pp. 603-604, de "La mathématique fournit l'exemple" à "ont pris l'effet pour la cause."</b></p>
<p><b>LUCRECE, <i>De la nature</i>, traduction J. Kany-Turpin, GF, 1997, pp. 291 et 293, de "La marche et le mouvement" à "les plus grands poids."</b></p>	<p>HUSSERL Edmund, <i>La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendante</i>, Appendice 3 au paragraphe 9a, traduction J. Derrida, Gallimard, 1976, pp. 410-411, de "C'est la fonction décisive de l'expression linguistique" à "par l'expérience ultérieure."</p>
<p><b>HUME David, <i>Traité de la nature humaine</i>, III 1 1, traduction Ph. Saltel, GF, 1993, pp. 52-53, de "La raison est la découverte" à "la conscience ou le sens moral."</b></p>	<p>JANKELEVITCH Vladimir, <i>L'Irréversible et la nostalgie</i>, Flammarion, 2011, pp. 279-280, de "L'irréversible, parce qu'il est en constante évolution" à "à n'importe quel moment."</p>
<p>ARISTOTE, <i>Ethique à Nicomaque</i>, V 13, traduction J. Tricot Vrin, 1990, pp. 263 à 265, de "Les hommes s'imaginent qu'il est en leur pouvoir" à "est quelque chose de purement humain."</p>	<p><b>KANT Emmanuel, <i>Critique de la raison pure</i>, § 26, traduction A. Renaut, GF, 2006, pp. 216-217, de "Les catégories sont des concepts qui prescrivent" à "l'enseignement nécessaire."</b></p>

ARISTOTE, <i>Ethique à Nicomaque</i> , VI 5, traduction J. Tricot, Vrin, 1990, pp. 284 à 287, de "Une façon dont nous pourrions appréhender" à "pour la prudence il n'est rien. "	MARX Karl, <i>Critique de la philosophie politique de Hegel</i> , in Œuvres III Philosophie, traduction M. Rubel, Gallimard, 1982, pp. 990-991, de "On s'est beaucoup moqué des droits innés" à "le secret de la noblesse, c'est la zoologie."
JANKELEVITCH Vladimir, <i>L'Irréversible et la nostalgie</i> , Flammarion, 1974, p. 156, de "Le désespoir et le remords" à "et en surlendemain."	KANT Emmanuel, <i>Doctrine de la vertu</i> , Introduction, XII, b in <i>Métaphysique des mœurs II</i> , traduction A. Renaut, GF, 1994, pp. 244 à 246, de "De la conscience morale" à "de faire entendre cette voix."
NAGARJUNA, <i>Stances du milieu par excellence</i> , Chap. 2, traduction G. Bugault, Gallimard, 2002, pp. 57 à 62, de "Tout d'abord, une marche" à "la marcher commencer ?"	HOBBS Thomas, <i>Léviathan</i> , traduction F. Tricaud, Sirey, 1971, pp. 140 à 142., de "La force des mots étant" à "confirmée par un serment."
HEGEL G. W. F., <i>Encyclopédie des sciences philosophiques en abrégé</i> , traduction M. De Gandillac, Gallimard, 1970, pp. 84-85, de "Produite par le besoin" à "n'est pas moins ingrat."	MONTAIGNE Michel de, <i>Essais</i> , II,12, édition par E. Naya, Folio Classique, 2009, pp. 341-342, de "Ce ne sont pas seulement les fièvres" à "et donner pente à la balance."
HEGEL G. W. F., <i>Encyclopédie des sciences philosophiques</i> , III, Philosophie de l'Esprit, traduction B. Bourgeois, Vrin, 1988, pp. 379-380, de "La difficulté de la connaissance" à "et de faits contingents."	MURDOCH Iris, <i>La Souveraineté du bien</i> , traduction C. Pichevin, Eclat Poche, 2023, pp. 120 à 122, de "Il est un autre enseignement" à "une sorte de preuve."
LEVI-STRAUSS Claude, <i>Anthropologie structurale II</i> , Plon, 1973, pp. 345-346, de "Même dans le cas des sciences exactes et naturelles" à "chacune d'elles prise en particulier."	SPINOZA Baruch, <i>Ethique</i> , 1ère partie, Appendice, traduction R. Caillois, Pléiade, 1954, pp. 349 à 351, de "(...) cette doctrine finaliste" à "de conserver leur autorité."
NAGARJUNA, <i>Stances du milieu par excellence</i> , Chap. 6, traduction G. Bugault, Gallimard, 2002, pp. 95 à 98, de "Si le sujet concupiscent" à "ni séparément."	NIETZSCHE Friedrich, <i>Ecce homo. Comment on devient ce que l'on est</i> , Avant-propos, § 2 et 3, traduction J.-C. Hémerly, Folio Bilingue, 2012, pp. 27-28, de "Par exemple, je ne suis pas du tout" à "l'erreur est lâcheté..."

## CONCLUSION

Les remarques formulées dans le présent rapport dressent le bilan de la session 2025.

Le jury tient à remercier les candidats reçus pour leurs très grandes qualités philosophiques et pédagogiques, qui honorent l'institution dont ils sont les agents ainsi que les élèves placés sous leur responsabilité, qui peuvent véritablement leur en savoir gré et s'en réjouir.

Le jury invite les candidats malheureux à ne pas se décourager et à persévérer dans leur préparation, en s'astreignant à l'approfondissement de leur culture philosophique et au renforcement de la rigueur de leurs méthodes de travail.

Ce rapport s'adresse aussi tout particulièrement à tous ceux qui souhaitent préparer le concours pour la session à venir. Rappelons encore, à cet égard, la nécessité d'une préparation sérieuse et continue du programme de l'année, laquelle pourra bénéficier des formations proposées par certaines Universités ou les Rectorats.

Le jury constate enfin que les hautes exigences de ce concours se maintiennent incontestablement : elles sont manifestement satisfaites par les prestations des candidats reçus. Cette vitalité est la meilleure des choses que l'on puisse souhaiter pour l'enseignement de philosophie et l'institution dans laquelle il prend place.